



Le boycott d'Israël (BDS), un devoir moral

BACBI-Dossier N° 3

Herman De Ley

Trad.: Jean-Marie Flémal

Belgian Campaign for the Academic and Cultural Boycott of Israel

2017



Cette année le plan inique de partition de la Palestine établi par les Nations unies (Résolution 181 de l'Assemblée générale de l'ONU, 29 novembre 1947) a 70 ans. Presqu'immédiatement il a été suivi (décembre 1947) par le début de ce que les Palestiniens appellent la « *Nakba* » ou « *Catastrophe* ». Le peuple palestinien a ainsi été victime à grande échelle d'une épuration ethnique et d'une expropriation de ses terres, de ses richesses et de sa culture.

Un rapport récent d'une commission des Nations unies sur la façon dont Israël traite le peuple palestinien conclut que « *le matériel de preuves disponible prouve au-delà de tout doute raisonnable qu'Israël se rend coupable (...) du crime d'apartheid* ». La société civile et les citoyens dans le monde ont « *le devoir moral* », également au moyen du boycott (BDS) et de la solidarité, de contribuer à mettre un terme à ce régime israélien d'apartheid.

« La lutte palestinienne est devenue la principale lutte morale et symbolique non résolue de notre temps » (Richard Falk).

Sommaire :

Préface : p. 4

1. Répression et violence : p. 6

2. Expropriation et colonisation : p. 8

3. Pendant ce temps, en Israël... : p. 11

4. Le régime israélien d'apartheid : p. 15

5. Le boycott en tant que devoir moral : p. 21

6. « Pourquoi Israël et pas... ? » : p. 31

7. PS : L'« exceptionnalisme » d'Israël : p. 36

Épilogue : p. 42

Bibliographie sélective : p. 43

Préface

Ce qui a motivé en premier lieu la rédaction du texte qui suit a été la publication sur Internet du rapport de l'ESCWA (ONU) sur la façon dont l'État d'Israël traite le peuple palestinien. Les deux rapporteurs, les professeurs Richard Falk et Virginia Tilley, en viennent à la conclusion que, depuis la *Nakba*, Israël a instauré un régime d'apartheid, tel que le droit international le définit comme deuxième crime en gravité contre l'humanité. Le rapport insiste également, à ce propos, sur l'obligation légale des autres États membres, ainsi que sur la responsabilité morale de la société civile internationale de mettre un terme à ce régime d'apartheid.

D'emblée, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres était soumis à de lourdes pressions des États-Unis, qui condamnaient le rapport en tant que « *propagande anti-israélienne* » et, quelques jours après la publication du document, il le faisait retirer d'Internet. De ce fait, pour le mouvement de solidarité internationale avec le peuple palestinien, il s'agit d'attirer le plus possible une attention de tous les instants sur ce rapport académique pionnier et sur ses recommandations. Partant de nombre de considérations émanant d'un précédent dossier de BACBI (2016) traitant de la collaboration de l'Université de Gand avec le Technion israélien, j'ai tenté, par le texte que voici, de donner une suite à ce « mot d'ordre ».

Tant dans le rapport que dans d'autres publications, Richard Falk insiste sur l'importance de l'actuel mouvement international BDS dans la lutte pour le respect des droits humains du peuple palestinien. On ne peut perdre de vue ici que l'appel à un boycott international émane de la société palestinienne même. Cet appel a vu le jour en 2005 après l'échec, d'abord, de la résistance armée et, ensuite, la faillite du « *processus diplomatique de paix* » (bloqué dès 2000 suite au refus israélien de mettre un terme à la colonisation de la Cisjordanie).

Il s'agit ici d'un important « *changement de paradigme* » de la part du monde associatif palestinien face au colonisateur. Au lieu d'une confrontation inégale et désespérée avec une superpuissance militaire et politique, inconditionnellement soutenue par une puissance mondiale, on a opté pour un « *soft power* », un pouvoir non violent, autrement dit, pour la mobilisation de la société civile transnationale et la mise sur pied d'un mouvement mondial de solidarité sur base des principes du droit humanitaire international. De ce fait, le combat s'est mué en une lutte entre deux « *légitimités* » contradictoires : entre la légitimité de la lutte d'un peuple opprimé pour l'égalité, la justice et l'autodétermination, d'une part, et la légitimité on ne peut plus contestable, d'autre part, d'un régime s'appuyant sur l'expropriation, l'épuration ethnique et des violations quotidiennes du droit international. Les Palestiniens sont occupés à gagner cette « *guerre de la légitimité* » dans le monde. À l'exemple de l'Afrique du Sud, la pression extérieure du mouvement de solidarité internationale croissant doit amener finalement l'État israélien à opérer un changement de cap fondamental dans sa politique. Plus le mouvement BDS gagnera en force, plus il sera

probable que ce revirement aura lieu à l'avenir. Le fait qu'il semble complètement utopique actuellement ne doit en aucun cas nous décourager. En Afrique du Sud aussi, la fin de l'apartheid semblait totalement impensable. Dans le cas des Palestiniens et des Israéliens juifs, il va devoir arriver que, sous quelque forme d'Etat que ce soit, les deux peuples finissent par coexister pacifiquement et sur un pied d'égalité.

Comme on le sait, la critique légitime de la politique palestinienne d'Israël provoque l'accusation d'antisémitisme. Quand, en outre, cette critique s'associe à un plaidoyer en faveur du boycott, cette accusation gagne exponentiellement en virulence, comme si le droit à l'existence même de l'État s'Israël s'en trouvait remis en question. Via l'agitation, l'intimidation, voire l'agression, cela peut se traduire par une atteinte à la liberté d'expression, et cela vaut également dans les milieux académiques. Dans le dossier qui suit, je tente de façon nuancée mais réaliste d'aborder un débat souvent des plus passionnés.

L'exposé que voici est donc bel et bien « engagé ». Il refuse d'aborder la confrontation entre « Israël » et la « Palestine » comme un « conflit » entre des partenaires plus ou moins égaux, dont la responsabilité est comparable. Entre un occupant et un occupé, il existe dès le départ un déséquilibre incontournable et c'est également le cas entre la violence du premier et la résistance légitime du second. C'est pourquoi le présent dossier prend fait et cause pour l'opprimé et sa lutte pour la justice.

Enfin, ce dossier n'a pas de prétentions scientifiques, mais le profane et « amateur » intéressé peut fournir une contribution au débat de société à condition qu'il se mette à l'œuvre « en toute âme et conscience », à partir d'une tentative de faire progresser la vérité. À l'aide d'un large éventail de notes (quelque 170), je vais déjà essayer d'y satisfaire.

PS Je tiens à exprimer toute ma gratitude pour mon ami Jean-Marie. Sans lui, il n'y aurait pas eu de version française de haute qualité. Comme toute erreur de contenu, de même toute erreur éventuelle de forme (typographique, grammaticale, etc.) qui reste, relève de ma responsabilité.

Herman De Ley.

Contact : herman.deley@gmail.com

Site web du BACBI : <http://www.bacbi.be/Home.htm>

1. Répression et violence

Cette année, 2017, le plan inique de partition de la Palestine établi par les Nations unies (Résolution 181 de l'Assemblée générale de l'ONU, 29 novembre 1947) a 70 ans. Il a été immédiatement suivi (décembre 1947) par le début de ce que les Palestiniens appellent la « *Nakba* » ou « *Catastrophe* ». Le peuple palestinien a ainsi été victime à grande échelle d'une épuration ethnique et d'une expropriation de ses terres, de ses richesses et de sa culture. Reprenons les propos de Susan Abulhawa :¹

« Un pays dans sa totalité, avec ses livres, ses habitations, ses villas, ses langues, ses traditions religieuses, sa cuisine autochtone, ses danses et ses coutumes (a été usurpé). » Il ne s'agissait pas d'un « *conflit territorial* », comme la chose est souvent présentée, mais « *en fait de la destruction d'un peuple entier ; de l'effaçage de son histoire ; du détachement d'un espace géographique et socioculturel distinctif qui existait depuis les premiers temps de l'Antiquité* ».

Plus de 500 villages ont été rasés, littéralement rayés de la carte. Plus de 750 000 hommes, femmes et enfants ont été chassés de leur pays natal par la terreur et la violence des armes.² Les quelque 150 000 qui sont restés ont vécu jusqu'en 1966 sous un régime militaire qui a donné à Israël la possibilité de « *judéiser* » plus de terres encore.³ L'occupation militaire, après 1967, de la rive gauche du Jourdain (Cisjordanie), de Jérusalem-Est, de la bande de Gaza et des hauteurs du Golan, remonte aujourd'hui à un demi-siècle. En même temps que la perte des derniers 22 pour 100 de la Palestine historique, elle a encore entraîné dans son sillage l'expulsion de 300 000 personnes supplémentaires.

Aujourd'hui, le peuple palestinien vit toujours « *éparpillé* » : en tant que minorité discriminée de citoyens de second rang au sein de l'État d'Israël, sous une dictature militaire dans les Territoires occupés, comme apatrides dans une grosse cinquantaine de camps de

1 Susan Abulhawa, « *Occupied Words: On Israel's colonial narrative* » (Al-Jazeera, 27 octobre 2015), via <http://www.aljazeera.com/news/2015/10/occupied-words-israel-colonial-narrative-151026115848584.html>.

2 Voir le livre de l'historien israélien, Ilan Pappé, qui fait autorité sur le sujet : « *The Ethnic Cleansing of Palestine* » (2006). L'un des massacres visant à semer la panique chez la population palestinienne est celui de Deir Yassin, un village d'environ 600 habitants qui était situé en dehors du territoire accordé aux Juifs par les Nations unies. À l'aube du 9 avril 1948, des commandos terroristes sionistes (l'Irgoun et le groupe Stern) envahirent le village et assassinèrent environ 100 civils (la plupart étant des enfants, femmes et vieillards). Voir : Matthew Hogan, « *The 1948 Massacre at Deir Yassin Revisited* », via <https://www.deiryassin.org/mh2001.html> ; Pappé, o.c., pp. 90-92.

3 Voir Stephen Lendman, « *Israel's Discriminatory Land Policies* » (Global Research, 31 juillet 2009), via <http://www.globalresearch.ca/israel-s-discriminatory-land-policies/14579>

réfugiés et comme exilés dans le reste du monde. Une fois encore, reprenons les propos de Susan Abulhawa (l.c.) :

« *(Les Palestiniens) sont un peuple assiégé, contrôlé, opprimé, banni et emprisonné, sans véritable défense contre un État raciste qui a été très explicite dans la violation et le mépris de son existence.* »

L'oppression par Israël de la population palestinienne se montre dans les agressions, arrestations et exécutions quotidiennes. Les forces de l'ordre israéliennes : les services de police et de sécurité (Shin Bet) et l'armée d'occupation se rendent systématiquement coupables de violations du droit international et humanitaire. Les enfants sont tout particulièrement visés ; depuis 2014, on leur tire de plus en plus souvent dessus à balles réelles. En 2016, pas moins de 35 enfants ont été tués par l'armée, la police et les colons. Ce fut ainsi, pour les enfants, l'année la plus mortelle de la décennie écoulée. En 2016, et aujourd'hui encore, entre 6 500 et 7 000 Palestiniens, dont 350 enfants et 500 détenus « *administratifs* », sont emprisonnés dans les geôles israéliennes. Ils y sont victimes de l'arbitraire et y subissent mauvais traitements et tortures.⁴

C'est nuit et jour que sévit la répression quotidienne.⁵ La nuit, dans les camps de réfugiés et les villages et villes de Cisjordanie et de Jérusalem-Est, des familles sont terrorisées par des soldats ou des policiers qui font irruption chez elles, tirent des hommes ou des enfants de leur lit et, usant d'une violence inouïe, les emmènent vers des destinations inconnues. Pendant la journée, les Palestiniens doivent faire la file des heures durant entre les grillages d'acier des quelques 522 check-points et se laisser voler leur temps, c'est-à-dire leur vie, tout en subissant l'arbitraire, les humiliations racistes et la violence (parfois mortelle) des soldats et de la police des frontières.⁶ N'oublions pas non plus la violence avec laquelle les manifestations de protestation sont réprimées : grenades lacrymogènes, tirs ciblés (il n'est pas rare que l'on tire à balles réelles, même sur les enfants). Et la « *détention administrative* » arbitraire – sur base d'« *informations secrètes* », sans accusation ni procès et prolongeable indéfiniment. Elle vise hommes politiques, syndicalistes, militants des droits de l'homme, travailleurs culturels, étudiants, journalistes et toute personne qui ose pointer un

4 Amnesty International : « *Israel must end 'unlawful and cruel' policies towards Palestinian prisoners* », via <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2017/04/israel-must-end-unlawful-and-cruel-policies-towards-palestinian-prisoners/> .

5 Pour un commentaire plus détaillé sur les violences quotidiennes, également dans les prisons, voir le dossier : « *Le projet "LAW-TRAIN": Un partenariat avec la police israélienne est indéfendable* » (29 janvier, 2017, 50 p.) : http://www.bacbi.be/pdf/lawtraindossier_FR.pdf .

6 Voir la description succincte de l'événement par une touriste américaine (juive), Debra Nussbaum Cohen : « *Après avoir parcouru un long passage poussiéreux ressemblant à une cage de contention pour le bétail, ils attendent, à l'intérieur d'un local de la taille d'un hangar, de passer devant un détecteur de métaux pendant qu'un soldat israélien en uniforme et des privés de la sécurité regardent du haut d'une passerelle* » et « *Je lis sur l'occupation depuis des années. La voir de soi-même, ç'a été un coup de poing dans l'estomac.* » (Haaretz, 4 avril 2017), <http://www.haaretz.com/opinion/.premium-1.781093>

cheveu au-dessus du « champ de maïs ». Avec l'enlèvement arbitraire de personnes, y compris des mineurs d'âge, à leur famille et à leurs autres relations sociales, cette terreur vise la désintégration de la vie sociale, politique et culturelle des Palestiniens.⁷

Dans la bande de Gaza, près de trois ans après la dernière (pour l'instant) invasion meurtrière, les quelques deux millions d'habitants (en majorité des réfugiés) gémissent sous un blocus moyenâgeux qui entre dans sa dixième année. Malgré l'aide apportée par la communauté internationale, Gaza se trouve au bord d'une crise humanitaire (d'après un rapport de l'ONU, la Bande sera complètement inhabitable en 2020). Du fait des destructions subies par les habitations et les infrastructures, les habitants – hommes, femmes et enfants – subissent en permanence une crise de l'eau, une pollution extrême, des pannes de courant, un accès très limité aux services de santé et à l'enseignement, ainsi qu'une économie complètement ruinée et des pénuries alimentaires. Les conditions de vie misérables – pauvreté extrême, misère matérielle et psychique, situation catastrophique de la santé, bombardements récurrents et violence armée arbitraire (contre les pêcheurs et les fermiers, mais aussi contre les manifestants) – font de l'existence de bien des Gazaouis un combat quotidien pour leur survie. L'image d'ensemble révèle une absence hallucinante de perspectives. Cette situation n'a rien d'une catastrophe naturelle mais elle est l'œuvre de l'homme : elle est le résultat de la politique israélienne (en collusion avec l'Égypte). La vision que nous percevons d'un « *génocide rampant* » gagne de plus en plus en force de conviction.⁸

2. Expropriation et colonisation

Les 70 années d'oppression du peuple palestinien recouvrent plus qu'une occupation militaire (dont les conditions sur le plan du droit international ont été établies dans la Quatrième Convention de Genève, mais auxquelles Israël ne s'est jamais tenu). En même temps que la ségrégation raciale poussée et la discrimination institutionnalisée propres à un État d'apartheid (voir plus loin), les Palestiniens sont également confrontés, depuis 70 longues années, à une politique israélienne systématique d'expropriation ou dépossession. En fait, il

7 Par exemple, fin 2015, Faisal Mohammad Abu Sakha, clown et entraîneur à l'École palestinienne du cirque, a été arrêté alors qu'il se rendait à son travail et a été placé en « détention administrative ». Malgré les nombreuses protestations internationales, sa détention a chaque fois été prolongée. Cette pratique s'appuie sur l'article 285 de l'Ordonnance militaire 1651. Voir l'organisation des droits de l'homme Addameer : « *Stop Administrative Detention* », <http://www.addameer.org/Campaign/stop-administrative-detention> .

8 « *The Genocide of the Palestinian People: An International Law and Human Rights Perspective* » (Center for Constitutional Rights, 25 août 2016): <https://ccrjustice.org/genocide-palestinian-people-international-law-and-human-rights-perspective> . « *Ajoutant l'insulte à la blessure* », Israël, en la personne du général de brigade Yoav Mordechai, coordinateur des Forces de défense israéliennes pour les activités gouvernementales dans les territoires, a mis les Nations unies en garde de ce qu'une crise humanitaire menaçait dans la bande de Gaza. Voir Shlomi Eldar, « *Israel warns that Gaza will face power supply crisis* » (Al-Monitor, 12 avril 2017), via <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/04/israel-hamas-gaza-strip-qatar-electricity-fuel-water.html>

n'a jamais été mis un terme à la *Nakba* : elle doit être considérée comme un processus de longue durée, et pas simplement comme un événement catastrophique. Comme l'écrit Richard Falk :⁹

« Un traumatisme national tel que celui qui a été infligé pendant aussi longtemps au peuple palestinien, ne connaît pas de précédent durant cette période historique de décolonisation et de mise en exergue du principe du droit à l'autodétermination. »

Cette politique de dépossession comporte, entre autres : la poursuite incessante de l'aliénation du territoire de la Palestine, de ses ressources naturelles et matérielles (terres et eau) et de son économie ; la destruction de son patrimoine urbain et rural et l'effaçage de son histoire, de sa culture et de son identité.¹⁰ Ce que vise Israël, c'est la désintégration complète du tissu social et sociétal palestinien. Aussi le célèbre sociologue israélien, Baruch Kimmerling, parle-t-il d'un « *politicide* » ;¹¹ d'autres auteurs d'un « *ethnocide* », ou d'un « *sociocide* » ou encore d'un « *génocide culturel* ». Selon Ilan Pappé, il s'est agi dès le début

*« d'effacer l'histoire et la culture d'une nation et de les remplacer par une version fabriquée d'une autre, d'où toutes les traces de la population autochtone auraient été écartées ».*¹²

Depuis 1967, le nombre de colons juifs a quadruplé pour atteindre aujourd'hui le chiffre de quelque 600 000, c'est-à-dire 7 % de la population israélienne ; le nombre de colonies exclusivement juives a triplé et, dans les 200 et quelques colonies existantes, on ne cesse de construire de plus en plus de logements. Aujourd'hui, le vol des terres, les expulsions et les démolitions d'habitations, de villages et de hameaux se poursuivent à un rythme accéléré. Depuis 2009, le nombre de destructions de logements, de bâtiments et de structures – non seulement en Cisjordanie et à Jérusalem-Est (aujourd'hui, le 14 avril 2017, une ordonnance de destruction de mosquée a même été appliquée), mais également en Israël même – bat tous les records. Malgré la Résolution 2334 du Conseil de sécurité (23 décembre 2016) qui condamnait une fois de plus cette politique israélienne de colonisation contraire au droit international, Israël ne met pas un terme à la colonisation de la Palestine, bien au contraire. Le gouvernement israélien a réagi par l'annonce de la construction de 6 000 nouvelles unités

9 Richard Falk, « *Palestine's Horizon Toward a Just Peace* » (Pluto Press, 2017), p. 40.

10 Voir par exemple Roger Sheety : « *Stealing Palestine: A study of historical and cultural theft* » (Middle East Eye, 14 juillet 2015), via <http://www.middleeasteye.net/essays/stealing-palestine-study-historical-and-cultural-theft-1001196809>. En ce qui concerne le statut de l'arabe comme « *langue officielle* », une commission gouvernementale a décidé de légiférer une nouvelle loi dans laquelle l'arabe est relégué à un « *statut spécial dans l'état* », avec l'hébreu comme seule « *langue nationale* ». Voir : Jonathan Lis, « *Israeli Ministers Greenlight Nation-state Bill: Arabic Isn't an Official State Language* » (Haaretz, le 7 mai, 2017) via <http://www.haaretz.com/israel-news/1.787689>

11 Voir son livre : « *Politicide : Ariel Sharon's War Against the Palestinians* » (Verso, 2003).

12 Dans son livre déjà mentionné, p. 216. Voir aussi le titre du recueil d'Edward W. Said, de 1994 : « *The Politics of Dispossession. The Struggle for Palestinian Self-Determination 1969-1994* ».

de logement en Cisjordanie et à Jérusalem-Est ; une nouvelle colonie est actuellement annoncée. On peut dire que, du fait que les sanctions internationales se font attendre, les hommes politiques israéliens se mettent à l'œuvre avec une effronterie sans cesse croissante, comme en témoigne entre autres la nouvelle loi sur le vol des terres qui, même dans le droit israélien, a légalisé les implantations illégales sur des terrains privés palestiniens.¹³ Bref, physiquement, la Palestine est en train de disparaître.¹⁴

Comme l'a cyniquement formulé Moshe Dayan, déjà en 1967, les Palestiniens qui sont restés peuvent choisir : accepter de « *vivre comme des chiens* », donc de façon misérable et sans dignité, ou... émigrer « *volontairement* ». Cette dernière option est en effet l'objectif final de la politique sioniste. Elle vise coûte que coûte à garantir démographiquement et territorialement le caractère « *juif* » de l'« *Israël biblique* » et, mieux encore, à le maximiser.

Le très vieux plan du « *transfert* » de tous les habitants autochtones, non juifs, vers l'un ou l'autre pays arabe (la Jordanie, l'Égypte ou même l'Arabie saoudite ont déjà été suggérées) est plus vivant que jamais, aujourd'hui (ce genre de déportation est l'objectif officiel du parti « *Israël, Notre Foyer* », de l'actuel ministre de la Défense, Avigdor Lieberman).¹⁵ Comme le prévoit Issa Amro, le célèbre activiste de la paix, de Hébron (la citation provient de Willem De Maeseneer) :

« Ils attendent le prochain grand conflit international. Les cartes seront dès lors redessinées et la Palestine sera supprimée. Notre population sera transférée vers la Jordanie et l'Égypte. Il est temps que la communauté internationale comprenne la chose et prenne ses responsabilités ! »

13 Le 6 février 2017, la Knesset approuvait le fameux « *Regularization Bill* », connu depuis lors comme la « *Land-Grab Law* » (Loi sur l'accaparement des terres), qui légalise le vol de terres palestiniennes en Cisjordanie. Voir l'éditorial de *Haaretz* : « *Voting 'Yes' for Theft* » (6 février), via <http://www.haaretz.com/opinion/editorial/1.769902>. Voir aussi : « *Israel's West Bank land grabs biggest in decades* » (The Electronic Intifada, 30 mars 2016), via <https://electronicintifada.net/blogs/charlotte-silver/israels-west-bank-land-grabs-biggest-decades>

14 Voir le titre d'un livre de Jonathan Cook (2008) : « *Disappearing Palestine* ». Et aussi : Willem De Maeseneer : « *Schaamteloos onrecht in het Israëlisch nederzettingenbeleid : 'Palestina wordt van de kaart geveegd!'* » (Injustice éhontée dans la politique d'implantation israélienne: « La Palestine est balayée de la carte ! »)(MO*, 7 avril 2017) : via <http://www.mo.be/reportage/schaamteloos-onrecht-het-isra-lich-nederzettingenbeleid-palestina-wordt-van-de-kaart>.

15 Theodor Herzl (1860-1904) prévoyait déjà le déménagement forcé de toute la population autochtone (non juive). Comme Amira Hass le formule : « *Expulsez les Palestiniens est un paradigme bien vivant aujourd'hui dans l'État des Juifs – un plan qui a été appliqué et qui attend toujours d'être relancé.* » (Haaretz, 8 juin 2016) : <http://www.haaretz.com/opinion/premium-1.723737>

3. Pendant ce temps, en Israël...

Dans l'opinion publique israélienne, aujourd'hui, le racisme extrême et la déshumanisation des « Arabes » atteignent des sommets. « *Mort aux Arabes !* », s'écrient de plus en plus fort les jeunes des colons.¹⁶ On applaudit massivement aux exécutions sommaires de jeunes Palestiniens. Significative a été la réaction publique avant et après la condamnation (bien trop légère) du soldat et « aide médical » Elor Azaria après qu'il eut tué d'une balle et de sang-froid un Palestinien inoffensif et grièvement blessé (le meurtre a été capté sur vidéo) : l'homme a été fêté comme un héros et ce, jusque dans les milieux gouvernementaux.¹⁷

Après cinquante ans d'occupation coloniale, la société israélienne a moralement dégénéré en une « *nation de gardiens de prison* » (Amira Hass) et son armée en une « *force policière coloniale* » (Uri Avnery). Ou, plus cinglant encore, Gideon Levy : la société est « *corrompue et pourrie comme seul un pays occupant peut l'être* ». ¹⁸ La poussée vers l'extrême droite qui va de pair – des voix critiques n'hésitent pas à parler de fascisation¹⁹ – se fait de plus en plus sentir dans nombre de mesures répressives du gouvernement. Ainsi, les ONG et les organisations des droits de l'homme qui se montrent critiques à l'égard de la politique d'occupation sont de plus en plus harcelées (dans leur financement également) et stigmatisées en tant qu'« *agents des puissances étrangères* ». ²⁰ Il y a quelques mois, le

16 Pour être complet : Les Palestiniens ne sont pas les seuls à être victimes du racisme en Israël. Cela vaut toujours aujourd'hui également pour les Mizra(c)him, c'est-à-dire les « *Juifs orientaux* » ou « *arabes* », originaires de l'Irak, de la Syrie, du Yémen ainsi que de l'Afrique du Nord (appelés également *Sephardim* pour cette raison). Ben Gourion les traitait de bêtes à moitié sauvages ; ils fallait les « désarabiser ». Aujourd'hui, les Juifs éthiopiens et les demandeurs d'asile souffrent beaucoup aussi du racisme ; voir, par exemple : Revital Iyov, « *Israel Is a Racist Country. Take It From Me, an Ethiopian Israeli* » (*Haaretz*, 30 juin 2016), <http://www.haaretz.com/opinion/.premium-1.727935>

17 Gideon Levy : « *Never Have So Many Cheered Such a Vile Murderer* » (*Haaretz*, 31 mars 2016), via <http://www.haaretz.com/opinion/1.711888> .

18 « *Our Nakba* » (*Haaretz*, 16 avril 2017) : <http://www.haaretz.com/opinion/.premium-1.783684> .

19 Le militant pacifiste Uri Avnery : « *Israel is now firmly in the grip of a far-right, xenophobic, anti-peace, annexationist government, which includes thinly disguised fascists* » (10 décembre 2016), via <http://zope.gush-shalom.org/home/en/channels/avnery/1481289470> .

20 En dépit d'une opposition acharnée, la « *Loi sur les ONG* » ou « *Loi de la Transparence* » a été approuvée par la Knesset le 11 juin 2016. Les ONG qui, pour plus de la moitié de leur budget, reçoivent des fonds d'institutions étrangères (telle l'UE) doivent toujours le mentionner expressément lors de leurs interventions. Cela concerne majoritairement des organisations de tendance de gauche, soucieuses des droits de l'homme et opposées à l'occupation (les organisations généralement de droite ou d'extrême droite qui reçoivent des fonds de donateurs privés étrangers restent hors d'atteinte). Voir Michael Schaeffer Omer-Man : « *How Israel is turning anti-occupation activists into dissidents* » (+972, 4 juillet 2016), via <http://972mag.com/how-israel-is-turning-anti-occupation-activists-into->

discours prononcé contre la politique de colonisation par le président de l'organisation israélienne des droits de l'homme B'Tselem, lors d'une session extraordinaire du Conseil de sécurité, a suscité des réactions hystériques, y compris une accusation de trahison de la patrie.²¹

En ce qui concerne les médias israéliens, les publications « sensibles à la sécurité » sont contrôlées et éventuellement rédigées par la censure militaire (sur la base de la loi sur l'état d'urgence, toujours renouvelée chaque année depuis 1948).²² En même temps, on assiste à des tentatives de musellement politique des médias. Cela vaut aussi pour la presse étrangère accréditée. Le Premier ministre Netanyahu, entre autres – qui, jusqu'il y a peu, était également ministre des Communications –, mène une « guerre contre les médias » (cf les scandales de la corruption qui continuent à les poursuivre, lui et sa femme). Alors qu'il peut compter sur l'appui inconditionnel d'un journal gratuit diffusé à des centaines de milliers d'exemplaires (et financé par le magnat américain des casinos, Sheldon Adelson), il a récemment retiré à la chaîne publique nouvellement créée sa section d'information, parce que *trop à gauche*...²³

Ensuite, sur le plan de l'art et de la culture, Miri Regev, ministre de la Culture (elle a servi auparavant dans l'armée, où elle était chargée de... la censure militaire des médias) mène de son côté une « guerre contre la culture ».²⁴ C'est ainsi qu'elle annonce une loi qui obligera les artistes et les compagnies artistiques de faire une déclaration de « loyauté culturelle » aux « principes » de « l'État juif ».²⁵ Aujourd'hui déjà une loi oblige les institutions artistiques – artistes, compagnies théâtrales, orchestres, groupes de danse... – à se produire dans les

[dissidents/120425/](#) .

21 Pour le texte intégral du discours de Hagai El Ads, voir : « *B'Tselem klaagt 49 jaar bezetting van Palestina aan in VN-Veiligheidsraad* » (B'Tselem dénonce les 49 années d'occupation de la Palestine devant la Conseil de sécurité de l'ONU) (*De Wereld Morgen*, 25 octobre 2016): <http://www.dewereldmorgen.be/long-read/2016/10/25/btselem-klaagt-49-jaar-bezetting-palestina-aan-in-vn-veiligheidsraad>.

22 Haggai Matar, « *IDF Censor redacts 1 in 5 articles it reviews for publication* » (+972, 26 septembre 2016), via : <http://972mag.com/idf-censor-redacts-1-in-5-articles-submitted-prior-to-publication/122218/> et Michael Schaeffer Omer-Man, « *A letter to our readers: On censorship* » (+972, 15 février 2016), <https://972mag.com/a-letter-to-our-readers-on-censorship/117008/> .

23 Gidi Weitz, « *In Israel, No Gatekeepers to Stop Netanyahu's War on Media* » (*Haaretz*, 2 avril 2017), via <http://www.haaretz.com/israel-news/.premium-1.780680> .

24 Éditorial de *Haaretz* : « *Israel's Culture Minister's War on Culture* » (7 mars 2016) via <http://www.haaretz.com/opinion/1.707343> . Voir la vidéo de BBC Newsnight, « *Israel's Culture War* », via <https://youtu.be/oI-PzuSkUIU> .

25 Yair Ashkenazi, Jonathan Lis, Jack Khoury & Sharon Pulver : « *Israel's Nationalistic 'Loyalty in Culture' Bill Passes Legal Test* » (*Haaretz*, 25 février 2016) : « *Bill gives Culture Minister Miri Regev power to cut funding for cultural activities that 'contravene the principles of the state'* », via <http://www.haaretz.com/israel-news/.premium-1.705312>

colonies illégales, s'ils ne veulent pas préalablement souffrir d'une perte considérable de subsides. Par ailleurs, Regev a gelé les subsides de la seule compagnie théâtrale de langue arabe, al-Midan, à Haïfa, du fait qu'elle avait produit une pièce sur un prisonnier palestinien condamné pour « *terrorisme* » voici 21 ans. De même, l'industrie cinématographique a été placée depuis peu sous son contrôle, ce qui fait qu'il est question de la constitution d'une « *liste noire* » des cinéastes.²⁶ L'occasion directe pour ce faire a été la programmation d'un documentaire télévisé, « *Megiddo* », sur la vie des « *prisonniers sécuritaires* » palestiniens et leurs relations avec leurs gardiens. Dans les médias critiques, la politique de Regev a été récemment dénoncée comme « *terrorisme culturel* ».²⁷ Plus tôt déjà, fin 2005, le ministère de l'Enseignement avait écarté de la liste des lectures de l'enseignement moyen le livre « *All the Rivers* », qui traite de l'amour entre une Israélienne et un Palestinien.²⁸

Enfin, sur le plan politique, une nouvelle « *loi antiterrorisme* » donne aux services de sécurité la possibilité de poursuivre toute forme d'activité politique ou prise de position critique en tant que « *terrorisme* » ou incitation au terrorisme (« *incitement* »).²⁹ De même, les organisations caritatives peuvent être poursuivies pour soutien « indirect » à des « *organisations terroristes* ». Les médias sociaux sont tenus tout particulièrement à l'œil. Ainsi, la poétesse Dareen Tatour est poursuivie pour « *incitation à la violence et soutien à une organisation terroriste* » à cause d'un poème publié sur YouTube (« *Resist My People, Resist Them* » – Résiste, mon peuple, résiste-leur).³⁰ Un exemple de dérapage démocratique réside dans la loi qui refuse l'accès au pays (y compris à la Cisjordanie) aux partisans d'un boycott, soit d'Israël, soit uniquement des colonies illégales. Dans les milieux juifs progressistes aux États-Unis, on a protesté avec véhémence contre cette loi. Dans les

26 Or Kashti & Itay Stern, « *Israel Increases Oversight of Film Industry, Prompting Cries of McCarthyism, Blacklisting* » (*Haaretz*, 28 mars 2017), via <http://www.haaretz.com/israel-news/premium-1.780043> . De même: Akiva Eldar, « *How Israel's culture minister threatens national film industry, democracy* » (*Al-Monitor*, 6 avril 2017), via <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/04/israel-west-bank-occupation-miri-regev-culture-minister.html> .

27 Rami Younis, « *The cultural terrorism of Miri Regev* » (+972, 28 mars 2017) via <https://972mag.com/the-cultural-terrorism-of-miri-regev/126209/> .

28 Alon Idan, « *By Banning Book, Israel Maintains Purity of Blood* ». « *Jews and Arabs are forbidden to have sex, love, marry, have families or live with one another, according to the Education Ministry* » (*Haaretz*, 31 décembre 2015), via <http://www.haaretz.com/israel-news/premium-1.694673> .

29 Voir : Adalah (The Legal Center for Arab Minority Rights in Israel): « *"Anti-Terror" (Counter-Terrorism) Law* », via <https://www.adalah.org/en/law/view/598> Également, par exemple, Emily Mulder, « *Critics say Israel's new 'terrorism' law criminalizes Palestinian political activism* » (*Mondoweiss*, 16 juin 2016) : <http://mondoweiss.net/2016/06/criminalizes-palestinian-political/> .

30 Voir maintenant : Kim Jensen et Yoav Haifawi : « *'With furious cruelty' – Palestinian poet Dareen Tatour still facing prosecution in Israel* » (*Mondoweiss*, 13 avril 2017), via <http://mondoweiss.net/2017/04/furious-palestinian-prosecution/>

réactions, il est question de l'instauration d'une « *police de la pensée* ». ³¹ Malgré l'opposition du procureur général, le ministre de la Sécurité publique (mais aussi des « *Affaires stratégiques* », c'est-à-dire anti-BDS), Gilad Erdan, a fondé au sein même de son ministère une unité spéciale censée initier une banque de données reprenant les noms des citoyens israéliens qui boycotteraient les colonies. Une pétition contre cette mesure – « *Ministre de la Police Erdan, ajoutez-nous à votre liste noire !* » – a déjà été signée par plus d'un millier d'Israéliens. ³²

La présence de représentants de la minorité non juive au Parlement israélien (la Knesset), est déjà depuis longtemps sous le feu de la droite et de l'extrême droite. ³³ Ainsi, il existe une loi permettant d'exclure un parti politique qui remet en question l'existence d'Israël en tant qu'État « *juif* » ou qui prône l'égalité des droits pour tous les citoyens quelle que soit leur ethnicité. Plus récemment, la loi appelée « *Loi de l'expulsion* » a été approuvée : dirigée contre les parlementaires « *arabes* », elle rend possible désormais de retirer son mandat à un(e) parlementaire en raison d'un prétendu soutien au « *terrorisme* ». Une nouvelle « *loi fondamentale* » disqualifie désormais un(e) candidat(e) aux élections parlementaires s'il (elle) nie l'existence d'Israël en tant qu'« *État juif et démocratique* » ou s'il (elle) accorde son soutien, ne serait-ce que verbalement, à la lutte contre ce même État. ³⁴ Tout cela fait qu'on ne sera guère étonné de voir un observateur israélien critique écrire : ³⁵

« Après une brève période de démocratie, Israël – comme le formulent sur cette page éditoriale des auteurs au jugement pénétrant – est devenu un pays fasciste. Et, en corollaire, un État d'apartheid. »

PS « Israël ». Nous parlons dans cet exposé d'« *Israël* », de « *l'État d'Israël* » ou de « *l'État israélien* » comme unité politique. Par là, en ce qui concerne l'oppression des

31 « *Together with a previous Knesset law from 2011, which made Israeli citizens who espouse a boycott of settlements liable for damages, the new law takes Israel one more step down the slippery slope, if not an actual free-fall, of curtailing freedom of speech and instituting thought police instead* », écrit Chemi Shalev, « *The New Anti-boycott Law Is anti-Zionist and anti-Jewish* » (Haaretz, 7 mars 2017), via <http://www.haaretz.com/opinion/premium-1.775791>

32 Voir : *Occupation Magazine* (5 avril 2017), http://www.kibush.co.il/show_file.asp?num=75447 .

33 « *Il n'y a pas de raison pour laquelle Sheikh Raed Salah, Ayman Odeh, Basel Ghattas ou Haneen Zoabi doivent rester des citoyens israéliens* », a déclaré l'actuel ministre israélien de la Défense, Avigdor Lieberman, dans : « *The Old Avigdor Lieberman Is Back* » (Haaretz, 14 mars 14, 2017), via <http://www.haaretz.com/opinion/editorial/1.777115> (3 des 4 personnes mentionnées sont membres de la Knesset).

34 Éditorial de Haaretz, 12 mars 2017 : « *An Arab-free Knesset* », via <http://www.haaretz.com/opinion/editorial/1.776614> .

35 Israel Harel, « *Cultural McCarthyism as Old as Israel Itself* » (Haaretz, 3 avril 2017), via <http://www.haaretz.com/opinion/1.780985>.

Palestiniens, nous visons la politique cohérente menée depuis 1948 par les gouvernements successifs du Parti travailliste et du Likoud. La *société* israélienne, par contre, est particulièrement divisée et complexe. Dans « *How Israel Lost. The Four Questions at the Heart of the Middle East Crisis* » (2005) (Comment Israël a perdu. Quatre questions au cœur de la crise du Moyen-Orient), pp. 191-3, Richard Ben Cramer donne une liste de six « *souches* » : 1) les « *Ashkénazes* » (environ 1 millions, à ce moment), 2) les « *Russes* » (environ 1 million), 3) les « *Arabes israéliens* » (environ 1 million), 4) les (ultra-)orthodoxes (environ 1 million), 5) les colons (plus d'un demi-million), et 6) ceux qu'on appelle les Juifs arabes (*Mizrahim/Sephardim*), plus de 1,5 million³⁶. Le militant pacifiste Uri Avnery met en garde contre une guerre civile entre la gauche des Ashkénazes/Européens et la droite des Mizrahim/Orientaux. Qu'est-ce qui les tient ensemble ? Pour Avnery, c'est « *le conflit, naturellement. L'occupation. L'éternel état de guerre* ».³⁷

4. Le régime israélien d'apartheid

4.1. En tant que population autochtone de la Palestine historique, les Palestiniens ont le droit inaliénable de vivre en liberté, dans l'égalité et la dignité humaine. Leur droit à l'autodétermination doit aussi être reconnu par Israël, en conformité avec le droit international et humanitaire.

Des fondements du droit international font partie, entre autres : la Quatrième Convention de Genève (1949)³⁸ et la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948).³⁹ Israël enfreint, entre autres, le droit à la propriété, au logement, à un niveau de vie adéquat, à l'enseignement, à la liberté de mouvement, à la libre disposition des ressources naturelles, à l'égalité et à l'autodétermination. Particulièrement pertinents sont les deux traités

36 Mais, d'après Wikipédia : « *As of 2005, over 61% of Israeli Jews are of at least partial Mizrahi ancestry* », via https://en.wikipedia.org/wiki/Mizrahi_Jews . PS. Les Mizrahim votent à majorité pour le Likoud.

37 Uri Avnery : « *Civil War* » (*Gush Shalom*, 3 septembre 2016), <http://zope.gush-shalom.org/home/en/channels/avnery/1472915025/> . De même: Sam Bahour, « *US fuelling Israel's civil war* » (*Middle East Eye*, 24 août 2016), via <http://www.middleeasteye.net/columns/us-fuelling-israels-civil-war-1895816440> .

38 Le point de vue israélien est que la Quatrième Convention de Genève n'est pas d'application, parce qu'il ne serait pas question d'une « *occupation* ». Voir, par exemple, Rachel Avraham, « *Why Israel Is Not Violating Fourth Geneva Convention* » (*United with Israel*, 13 février 2013) : <http://unitedwithisrael.org/why-israel-is-not-violating-fourth-geneva-convention/> . L'applicabilité de la Convention aux Territoires palestiniens occupés, niée par Israël, a été confirmée par la Cour internationale de justice, voir : « *Legal Consequences of the Construction of a Wall in the Occupied Palestinian Territory, Advisory Opinion* », juillet 2004, par. 95-97, voir : <http://www.icj-cij.org/docket/files/131/1671.pdf> .

39 Pour la version française : <http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html>

internationaux sur les droits de l'homme : le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* et le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, tous deux en vigueur depuis 1976 et signés par Israël. L'article 1 des deux stipule :⁴⁰

« Tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel. »

Sont également fondamentales : les centaines de résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU⁴¹ et du Conseil de sécurité de cette même ONU. Dans le passé, le Conseil a condamné Israël dans nombre de résolutions et lui a demandé de changer de cours. Le refus systématique d'Israël de donner suite à ces requêtes est toujours resté sans suite.⁴² La Résolution 242 (22 novembre 1967), par exemple, exigeait le retrait de l'armée israélienne des territoires qu'elle venait d'occuper. L'une des résolutions les plus catégoriques est la Résolution 465 du 1^{er} mars 1980 :

« [Le Conseil de sécurité] détermine que toutes les mesures prises par Israël pour modifier le caractère physique, la composition démographique, la structure institutionnelle ou le statut des territoires palestiniens et des autres territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem, ou de toute partie de ceux-ci, n'ont aucune validité en droit et que la politique et les pratiques d'Israël consistant à installer des éléments de sa population dans ces territoires constituent une violation flagrante de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre et font en outre gravement obstacle à l'instauration d'une paix d'ensemble, juste et durable au Moyen-Orient.

[Le Conseil] déplore vigoureusement la suite et la persistance d'Israël en poursuivant cette politique et ces pratiques et invite le gouvernement et la population d'Israël à annuler ces mesures, à démanteler les colonies existantes et, en particulier, à mettre un terme de toute urgence à l'établissement, la construction et la planification des implantations dans les territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem.

Invite tous les États à ne fournir à Israël aucune assistance qui puisse spécifiquement être utilisée en rapport avec les implantations dans les territoires occupés ; et prie la Commission de poursuivre l'examen de la situation concernant les implantations et le grave épuisement rapporté des ressources naturelles, en particulier de l'eau, en vue

40 Pour les textes : <http://www.ohchr.org/Documents/ProfessionalInterest/cescr.pdf> et <http://www.ohchr.org/en/professionalinterest/pages/ccpr.aspx> .

41 Exemple : Résolution A/RES/58/163 (22 décembre 2003), Topic : « *The right of the Palestinian people to self-determination* » (160+, 6-): http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/58/163 . La résolution demande entre autres « *le retrait d'Israël du territoire palestinien occupé depuis 1967* ».

42 Pour une liste complète des résolutions du Conseil de sécurité à propos d'Israël entre 1948 et 2006 (avec un bref résumé), voir : <http://www.cie.ugent.be/Palestina/palestina274.htm>

d'assurer la protection de ces importantes ressources naturelles des territoires sous occupation. »

Plus récents et tout aussi importants, il y a le « *Statut de Rome de la Cour pénale internationale* » (entré en vigueur le 1^{er} juillet 2002, non signé par Israël)⁴³ de même que l'Avis déjà mentionné de la Cour internationale de justice (juillet 2004) sur le caractère illégal du Mur d'apartheid ou de séparation.

Par conséquent, sur base du droit international et humanitaire, il doit être mis un terme à l'occupation militaire et à la colonisation de la Cisjordanie, y compris Jérusalem, au blocus étouffant et au siège quotidien de la bande de Gaza, à la discrimination des citoyens israéliens palestiniens et au sort dénué de perspective de millions de réfugiés apatrides dans les camps (dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et dans les pays avoisinants).⁴⁴

4.2. La condamnation internationale de la politique palestinienne d'Israël, de même que l'appel au boycott, au désinvestissement et aux sanctions (BDS) ont récemment reçu une assise juridique très importante grâce à un rapport retentissant des Nations unies provenant de la *Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) des Nations Unies*.⁴⁵ Sous les fortes pressions des États-Unis et d'Israël, il est vrai, Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, a obligé CESAO de retirer le rapport du site Internet. En guise de protestation, la vice-secrétaire générale de l'ONU et secrétaire exécutive de CESAO, Madame Rima Khalaf, a démissionné.

Les deux experts du rapport, les professeurs Richard Falk et Virginia Tilley, concluent que

« le matériel de preuves disponible prouve au-delà de tout doute raisonnable qu'Israël se rend coupable d'une politique et de pratiques qui sont à la base du crime d'apartheid tel qu'il est défini dans les instruments du droit international. » (Résumé exécutif, p. 1)⁴⁶

43 Le Statut de Rome est le traité sur lequel s'appuie la Cour pénale internationale. Voir : https://www.icc-cpi.int/NR/rdonlyres/6A7E88C1-8A44-42F2-896F-D68BB3B2D54F/0/Rome_Statute_French.pdf.

44 L'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme couvre le droit au retour des réfugiés. Il a été confirmé pour les réfugiés palestiniens par la Résolution 194 (III) para. 11 (27 novembre 1948) de l'Assemblée générale de l'ONU. La résolution a été chaque fois entérinée lors de sessions ultérieures de l'AG de l'ONU (par exemple, A/RES 69/89, 5 décembre 2014).

45 « *Palestine and the Israeli Occupation, Issue No. 1: Israeli Practices towards the Palestinian People and the Question of Apartheid* », UN-ESCWA, 15 mars 2017, Beyrouth (pdf, 74 p.). Voir maintenant (le 17 mai 2017) la traduction française (avec Préface de R.Falk & V.Tilley): "Les pratiques israéliennes à l'égard du peuple palestinien et la question de l'apartheid - traduction française du rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) des Nations Unies" (62p.), via http://www.aurdip.org/IMG/pdf/rapport_nu_fr.pdf.

46 Pour une présentation du rapport, voir : Ali Abunimah, « *Landmark UN report backs Israel boycott* » (*The Electronic Intifada*, 15 mars 2017) via <https://electronicintifada.net/blogs/ali->

Le rapport en vient à cette conclusion après une analyse de la législation, des mesures politiques et des pratiques d'Israël, lesquelles mettent l'État en position d'appliquer un régime d'apartheid qui « domine le peuple palestinien dans son ensemble », ce qui signifie y compris les Palestiniens en Israël et les millions de réfugiés.⁴⁷ Le rapport part ici de la définition juridique du terme « apartheid », tel qu'il est entre autres formulé dans le *Statut de Rome* (2002) déjà mentionné, à l'article 7, « Crimes contre l'humanité », par. 2(h).⁴⁸ Il est dit :

« Par "crime d'apartheid", on entend des actes inhumains (...) commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination d'un groupe racial sur tout autre groupe racial ou tous autres groupes raciaux et dans l'intention de maintenir ce régime. »

Les actes « inhumains » comprennent par exemple la déportation forcée, la poursuite, l'homicide, l'incarcération et autres formes graves de privation de la liberté physique et des droits humains fondamentaux.

Un exemple concret de la chose concerne le droit à la citoyenneté nationale : « apartheid » signifie ici que le droit est refusé à quelqu'un ou à un groupe « sur base de la race, de la couleur, de la provenance ou de l'origine nationale ou ethnique » :⁴⁹

« En effet, l'exclusion des Palestiniens en tant que non-Juifs de la citoyenneté (à part entière) dans l'État qui dirige leur pays, constitue le noyau du conflit israélo-palestinien. » (rapport, p. 50).

Un point d'attention particulier concerne la signification fonctionnelle, dans le cadre d'un système d'apartheid, de la politique israélienne de fragmentation du territoire palestinien. Les auteurs renvoient à l'exemple de l'Afrique du Sud, avec les bantoustans. Là aussi, dit le rapport (p. 46),

[abunimah/landmark-un-report-backs-israel-boycott](#) . Dans des publications non juridiques, le régime d'apartheid de l'État israélien avait déjà été dénoncé plus tôt (par exemple, par Ben White et Jonathan Cook). Sur les similitudes et différences avec l'Afrique du Sud, voir : Ilan Pappé (éd.), « *Israel and South Africa. The Many Faces of Apartheid* ». Zed Books, 2015. En ce qui concerne la présence du concept d'apartheid dans les discussions en Israël, voir: Richard Kuper, "Apartheid References in Israel" (openDemocracy, 2 mai 2017) via <https://www.opendemocracy.net/richard-kuper/apartheid-references-in-israel>

47 Le rapport CESAOC va plus loin ici que le rapport 2009 du *Human Sciences Research Council of South Africa* : « *Occupation, Colonialism, Apartheid ? : A re-assessment of Israel's practices in the occupied Palestinian territories under international law* ». Voir à ce propos : Virginia Tilley (29 mai 2009), « *Report : Israel practicing apartheid in Palestinian territories* », via <http://www.hsrc.ac.za/en/media-briefs/democracy-governance-and-service-delivery/report-israel-practicing-apartheid-in-palestinian-territories> .

48 Mais voir également la « *Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid* » (1973), via <https://treaties.un.org/doc/publication/unts/volume%201015/volume-1015-i-14861-english.pdf> L'apartheid y était encore associé au régime de l'époque en Afrique du Sud.

49 La Convention, rev. 3, para. 14. Via <http://www.icj-cij.org/docket/files/131/1671.pdf>

« les architectes de l'apartheid suivaient (...) la stratégie de ce qu'on appelle le "grand apartheid" afin de garantir à long terme la suprématie blanche, entre autres, au moyen d'une division géographique du pays en régions blanches (la plus grande partie du pays) et régions noires non reliées entre elles. »

De façon comparable, la fragmentation du peuple palestinien constitue une des tactiques les plus importantes du régime d'apartheid israélien à fin de perpétuer sa domination. Ainsi, les auteurs du rapport identifient quatre « domaines » ou fragments du peuple palestinien : (1) la minorité palestinienne dans l'État israélien ; (2) les résidents palestiniens de Jérusalem ; (3) les habitants des Territoires occupés, c-à-d la Cisjordanie et la bande de Gaza ; (4) les réfugiés dans les camps et dans la diaspora. Les auteurs constatent :

*« que tous les quatre domaines opèrent comme un système complet qui a été conçu pour dominer et opprimer les Palestiniens afin de maintenir Israël comme un état juif ».*⁵⁰

Mais il y a aussi la fragmentation des Territoires occupés eux-mêmes. Le territoire ne représentant que 22 % à peine de la Palestine historique,⁵¹ avec les accords d'Oslo de 1993, la Cisjordanie a été divisée « provisoirement » en 3 zones : la zone A (à peine 12 % de ces 22 %), principalement autour des villes, sous administration (nominale) de l'Autorité palestinienne ; la zone C (62 %) sous contrôle israélien total « pour cinq ans », et la zone B sous contrôle mixte. L'intention officielle était qu'à l'avenir (« après cinq ans »), les trois zones eussent constitué ensemble l'État palestinien. En réalité, toutefois, la colonisation et l'épuration ethnique de la zone C par Israël n'a fait que s'intensifier, depuis lors (voir plus haut, chapitre 2).

Quand nous considérons alors l'actuelle désintégration géographique ou physique de la « petite » Palestine - Ilan Pappé parle d'une « géographie du désastre »⁵² –, nous sommes confrontés à (1) ce qu'on appelle le Mur de séparation ou de l'apartheid, construit en grande partie sur des terres palestiniennes, parfois au travers ou autour de villes, villages et terres agricoles ; (2) les colonies (avec leurs territoires municipaux et les conseils régionaux

50 Les auteurs dans leur réplique à l'ambassadrice américaine aux Nations unies : Richard Falk & Virginia Tilley, "Open Letter to UN Ambassador Nikki Haley on Our Report on Apartheid in Israel. Instead of responding to it with constructive criticism, you launched defamatory attacks on all involved" (The Nation, April 25, 2017) via <https://www.thenation.com/article/open-letter-to-un-ambassador-nikki-haley-on-our-report-on-apartheid-in-israel/> .

51 Dans le plan de partition de l'ONU, de 1947, 55 % du territoire était accordé aux Juifs (bien qu'ils n'eussent en leur possession que 6 % du territoire total et que les Palestiniens constituassent plus de 2/3 de la population totale). Après la Nakba, en contradiction avec ce plan de partition (et à la reconnaissance internationale du nouvel État qui y était associée), les Israéliens conservèrent 78 % du territoire total.

52 Voir : « Jenin won't forget Israel's massacre » (The Electronic Intifada, 18 mars 2017), via <https://electronicintifada.net/content/jenin-wont-forget-israels-massacre/20221>

occupant déjà plus de 30% du territoire); (3) les 500 et quelques check-points militaires et blocages routiers le long des routes et des accès aux villages et aux villes (parfois aussi au beau milieu d'une ville : Hébron, avec une colonie juive ultra-orthodoxe, en compte au moins 17), et (4) le vaste réseau d'autoroutes « *settlers-only* » (à l'usage exclusif des colons) qui relie les colonies entre elles et avec Israël. Qui plus est, les zones A et B sont fragmentées en 469 unités territoriales séparées – elles sont appelées les « confettis » - qui toutes sont entourées par le zone C, qui est la seule à posséder une continuité territoriale. Les habitants palestiniens ne peuvent quitter ou rallier ces enclaves qu'au prix de grosses difficultés, nantis des laissez-passer indispensables et non sans risques physiques. En outre, la liaison entre la Cisjordanie et la bande de Gaza est interrompue quasiment en permanence (bien que, d'après les accords d'Oslo et le droit humanitaire international, Gaza et la Cisjordanie soient considérées comme un seul territoire).

Le régime juridique général dans la Cisjordanie fragmentée et occupée est un régime d'apartheid éhonté s'appuyant sur des critères ethno-religieux : l'un, celui de la nation « *juive* », c'est-à-dire des colons, dépend d'un seul régime juridique, à savoir le droit civil israélien, l'autre, c'est-à-dire celui des Palestiniens non juifs, dépend d'un régime juridique différent, à savoir celui du droit martial et de ses centaines d'ordonnances militaires dictatoriales.

4.3. L'apartheid est considéré par le droit international comme le deuxième crime international le plus grave contre l'humanité (le génocide étant le premier).⁵³ La lutte contre ce régime est un « *ius cogens* », ce qui signifie que

« les Nations unies et leurs agences et tous les États membres ont l'obligation juridique d'intervenir selon leurs possibilités afin de prévenir et de sanctionner les cas d'apartheid qui, de façon justifiée, ont été portés à leur attention. » (rapport, p. 53).

Fait très important, ici, c'est que les recommandations des rapporteurs ne se limitent pas au niveau politique des États en ce qui concerne l'obligation d'appliquer des mesures et des sanctions. La société *civile* et les citoyens à titre individuel eux aussi sont expressément placés devant leurs responsabilités par le rapport de la CESAO. Autrement dit :

« (...) de même, les institutions de la société civile et les individus ont le devoir moral de recourir aux instruments dont ils disposent afin d'accroître la conscientisation à propos de cette entreprise criminelle qui ne dure que depuis trop longtemps. » (p. 53, c'est moi qui ai souligné)

Selon le rapport, un « *instrument* » qui entre expressément en ligne de compte, ici, est celui du boycott BDS :

« Des efforts doivent être consentis en vue d'élargir le soutien parmi les acteurs de la société aux initiatives de boycott, de désinvestissement et de sanctions. » Et : « *Les*

53 « *Genocide and apartheid are the only two international crimes, the commission of which States have a duty to prevent* », rapport p. 52, n. 90.

gouvernements nationaux doivent soutenir le boycott, le désinvestissement et les sanctions et réagir positivement aux appels en faveur de telles initiatives. » (p. 56)

Cet activisme transnational de la société civile doit contribuer à

« (...) mettre Israël sous pression afin de démanteler le régime d'apartheid et de négocier en toute bonne foi en vue d'une paix durable qui reconnaîtra les droits des Palestiniens définis par le droit international et donnera la possibilité aux deux peuples de vivre ensemble sur base d'une égalité réelle. » (p. 53)

Avec son appel aux gouvernements nationaux et à la société civile internationale pour qu'ils se rangent derrière BDS en tant que mécanisme le plus efficace pour demander des comptes à Israël, le rapport de la CESAO constitue un précédent capital, pour les Nations unies. Intervenir de façon active pour faire cesser l'apartheid israélien n'est plus un choix de programme optionnel, mais une obligation du droit international. Comme Omar Barghouti, un des instigateurs de la campagne BDS palestinienne, conclue :⁵⁴

« Notre heure sud-africaine se rapproche. Ce nouveau rapport de l'ONU est un signe fort que l'apartheid israélien est prédestiné à venir à sa fin, tout comme ce fut le cas avec celui de l'Afrique du Sud. »

5. Le boycott en tant qu'obligation morale

5.1. Le publiciste israélien d'origine américaine, Larry Derfner, ne voit plus d'autre choix :⁵⁵

« Ce n'est pas que j'aime l'idée de préconiser le boycott de mon propre pays mais, vu qu'il est clair désormais qu'Israël ne changera pas de sa propre initiative et que l'Amérique n'est pas disposée à le forcer à changer, il ne reste pas d'autre voie que celle du modèle sud-africain pour mettre un terme à l'occupation et, à cet effet, BDS semble être le moindre mal des deux, le pire étant l'occupation à jamais. »

Derfner fait ainsi partie du nombre croissant de défenseurs juifs, à l'intérieur et à l'extérieur d'Israël, de la campagne internationale de boycott comme seule possibilité d'amener Israël à mettre un terme à l'oppression des Palestiniens.⁵⁶

54 « Un nouveau rapport des Nations-Unies confirme Israël comme « État d'apartheid », et fait appel au BDS » (AURDIP, 17 mars 2017), via <http://www.aurdip.org/un-nouveau-rapport-des-nations.html> .

55 Dans : James North, « New book by Larry Derfner, the American-turned-Israeli journalist, crushes liberal Zionism » (Mondoweiss, 4 avril 2017), <http://mondoweiss.net/2017/04/new-book-by-larry-derfner-the-american-turned-israeli-journalist-crushes-liberal-zionism/> . Voir également sa contribution dans Haaretz du 8 février 2016 : « The Reluctant Boycotter : Why This Liberal Zionist Now Supports BDS », via <http://www.haaretz.com/opinion/.premium-1.702155> . Pour son nouveau livre (avril 2017), « No Country for Jewish Liberals », voir : <http://justworldbooks.com/books/no-country-jewish-liberals/> .

C'est aussi notre conviction que, à l'exemple du combat mené à bien contre le régime sud-africain d'apartheid au siècle dernier, en l'absence (provisoire) de sanctions internationales, seule la pression extérieure d'un boycott mondial – pression et sur les élites israéliennes, et sur les élites occidentales – offre une perspective d'arracher à terme et sans violence le changement de cours si nécessaire. Le cadre d'analyse stratégique général à partir duquel la solidarité avec la Palestine doit être pensée et organisée, est en effet celui de l'anti-apartheid.⁵⁷

Le boycott BDS (y compris le boycott académique et culturel) ne vise pas la « *destruction d'Israël* », au contraire de ce que prétendent sans cesse les défenseurs inconditionnels de la politique d'Israël. Le passé ne peut être annulé. Ce qui doit advenir, c'est que, dans le futur, Palestiniens et Israéliens réalisent les conditions pour coexister d'une façon qui avantagera les intérêts des deux peuples. L'égalité et l'autodétermination du peuple palestinien constituent ici une condition absolue.⁵⁸

Avec leur exigence selon laquelle, toutefois, le droit à l'existence de l'État d'Israël doit être reconnu et défendu, ces défenseurs visent en réalité à faire reconnaître le droit à l'existence d'Israël « *en tant qu'État juif* ». ⁵⁹ Ici, si l'on fait bien attention à la façon dont, dans le passé et aujourd'hui, ce caractère « *juif* » (par distinction avec le caractère « *démocratique* ») était et est encore interprété – comme un caractère ethnique qui diffère essentiellement de celui de la Belgique, par exemple, en tant que pays « *catholique* », ou du Royaume-Uni en tant que pays « *anglican* » – une telle reconnaissance contient inévitablement la légitimation d'un régime dans lequel l'appartenance ethno-religieuse ou raciale de quelqu'un constitue le critère de base pour un système institutionnel universel de ségrégation tendant à privilégier les uns et à discriminer les autres. Autrement dit,

« La définition de l'État d'Israël en tant qu'État juif fait de l'inégalité et de la discrimination de ses citoyens palestiniens (non juifs) sa finalité politique. »⁶⁰.

56 Dans les milieux juifs des États-Unis, l'opposition à la politique palestinienne d'Israël et la campagne en faveur du boycott international sont surtout portées par Jewish Voice for Peace, voir, par exemple, à propos de leur principale porte-parole, Rebecca Vilkomerson : « *The Jewish Voice at the Heart of the Boycott Israel Movement* » (29 mars 2017) : <https://bdsmovement.net/news/jewish-voice-heart-boycott-israel-movement> .

57 Voir à ce propos l'excellent commentaire de Nadia Hijab & Ingrid Jaradat Gassner : « *Talking Palestine : What Frame of Analysis ? Which Goals and Messages ?* » (*Al-Shabaka*, 12 avril 2017), via <https://al-shabaka.org/commentaries/talking-palestine-frame-analysis-goals-messages/> .

58 Ici, je paraphrase une phrase extraite des « *Acknowledgements* » du tout dernier ouvrage de Richard Falk, « *Palestine's Horizon Toward a Just Peace* » (Pluto Press, 2017), p. viii.

59 Voir Jonathan Ofir, « *Israel's 'right to exist' and the Palestinian right to resist* » (*Mondoweiss*, 9 avril 2017), via <http://mondoweiss.net/2017/04/israels-palestinian-resist/> .

60 Pour une comparaison avec le racisme dans les États du Sud aux États-Unis, voir : Stanley L.Cohen (*Al-Jazeera*, 1^{er} mars 2017) : « *Jim Crow is alive and well in Israel. Long before Israel erected separate communities, the United States perfected the art of the artificial divide* », via

La réalisation de cette finalité constitue en effet le fil rouge dans la façon d'Israël de traiter les Palestiniens depuis 70 ans et se manifeste dans bien des domaines sociaux et sociétaux, si pas tous : par exemple, sur le plan de la propriété terrienne et foncière,⁶¹ du logement,⁶² de l'enseignement et de la culture,⁶³ de l'exercice de la justice,⁶⁴ de la législation,⁶⁵ de la politique (voir plus haut), de la religion,⁶⁶ etc.

Comme l'écrit aujourd'hui de sa prison le « *Mandela palestinien* », Marwan Barghouti, condamné à cinq fois la perpétuité :⁶⁷

« Israël a mis en place un régime juridique double, une forme d'apartheid judiciaire, qui fournit une quasi-impunité pour les Israéliens qui commettent des crimes contre les Palestiniens, tout en criminalisant la présence et la résistance palestinienne. Les tribunaux d'Israël sont une mascarade de la justice, clairement des instruments de l'occupation coloniale et militaire. »

<http://www.aljazeera.com/indepth/features/2017/02/jim-crow-alive-israel-170226083918015.html>

61 Voir, par exemple, la *Loi sur l'acquisition des terres*, de 1953, qui avait légalisé l'expropriation de 40 % de terres palestiniennes supplémentaires. Ces terres « *juives* » (99,3 %), gérées par le Fonds national juif, ne sont disponibles que pour les Juifs.

62 Par exemple, dans la vallée du Jourdain, « *6 % à peine de ces terres sont à la disposition des Palestiniens pour qu'ils y habitent. Il s'agit dans ce cas des Zones A et B, qui sont déjà très construites et où il ne reste pratiquement plus d'espace pour le logement. En Zone C, il est pratiquement impossible pour les Palestiniens d'obtenir un permis de bâtir.* » (David Schulman, « *Valt het doek voor de bedoeïenen in de Jordaanvallei ?* » (Le rideau va-t-il tomber pour les Bédouins de la vallée du Jourdain ?), dans *Soemoed*, janvier-février 2017).

63 Cohen, o.c. : « *in Israel, Palestinian children receive an education that is inferior in nearly every respect when compared with that for Jewish children* ». Nada Elia et Rima Najjar, « *Israel's assaults on Palestinian education amount to genocide* » (*The Electronic Intifada*, 25 septembre 2015), via <https://electronicintifada.net/content/israels-assaults-palestinian-education-amount-genocide/14867>.

64 La Cour suprême de justice a par exemple confirmé la légalité d'une « *loi d'urgence* » de janvier 2003 (renouvelée chaque année), qui interdit l'accès à la résidence aux citoyens palestiniens (h/f) mariés avec un citoyen israélien (f/h). Cette violation du droit au regroupement familial fait qu'il est impossible pour un résident de la Cisjordanie d'élever en Israël sa famille avec son (sa) conjoint(e) israélien(ne).

65 La fameuse « *Loi sur le retour* » de 1950, par exemple, vaut de façon illimitée et exclusivement pour les « *Juifs* » du monde entier et non pour les centaines de milliers (aujourd'hui, des millions) de réfugiés non juifs qui ont été chassés de leurs terres en 1947-48.

66 Voir le « *projet de loi sur les muezzin* » qui interdit l'appel à la prière via des haut-parleurs.

67 Dans *The New York Times*, 16 avril 2017 : « *Why We Are on Hunger Strike in Israel's Prisons* », voir la traduction: « "Pourquoi nous sommes en grève de la faim" », par Marwan Barghouti » (EuroPalestine, 18 avril 2017) via <http://www.europalestine.com/spip.php?article12894>.

Le résultat est qu'Israël n'est en fait pas un État démocratique, mais qu'il doit être catalogué d'« *ethnocratie* ». ⁶⁸

Reste, toutefois, la question de savoir si la liquidation de ce système de favoritisme légal et d'inégalité sur base de la « *judéité* » ou pas d'un individu ne signifierait pas inévitablement la fin de l'État d'Israël. Ici, une fois de plus, nous pouvons nous référer au rapport sur l'apartheid (p. 18) :

« L'identification (...) de l'apartheid en tant que régime assure la clarté dans une controverse : le fait que mettre un terme à semblable régime signifierait l'anéantissement de l'État même. Cette interprétation est compréhensible lorsque l'État est perçu comme identique au régime. Ainsi, certains suggèrent que le but de l'élimination de l'apartheid en Israël équivaut et vise à "la destruction d'Israël". Un État, toutefois, ne cesse pas d'exister suite à un changement de régime. La suppression du régime d'apartheid en Afrique du Sud n'a en aucune façon eu une influence sur la souveraineté du pays. »

5.2. Le boycott n'est pas dirigé contre des personnes, mais contre une politique criminelle pleinement entretenue par Israël et les institutions qui la soutiennent, activement ou de façon tacite. Le boycott n'est pas non plus une affaire de principe, mais une affaire tactique, il n'est pas un but en soi mais un moyen : il cessera dès qu'il sera mis un terme au régime de l'apartheid.

Le boycott, en effet, est une campagne pour des droits, pas une campagne politique. Alors qu'il existe de l'imprécision à propos d'une solution politique finale (deux États, un État, une fédération, etc.), l'objectif central du boycott est centré sur la restauration des droits fondamentaux qui sont essentiels pour que le peuple palestinien puisse exercer son droit à l'autodétermination et qui, en tant que tel, doit faire partie de quelque solution politique future que ce soit. À savoir : la liberté d'occupation et de colonisation, le droit des réfugiés de rentrer dans leurs foyers et propriétés (avec des compensations), et l'absence de discrimination raciale et d'inégalité. Une solution *politique* concrète n'est pas prescrite, ici.

La cadre ou contexte stratégique de l'apartheid permet également de répondre à l'accusation prétendant que la défense des droits du peuple palestinien et la critique qu'elle comporte à l'égard de la politique raciale d'Israël, seraient « *antisémites* ». ⁶⁹ Comme le formule l'avant-propos du rapport (p. v) :

68 Ainsi le très influent dirigeant juif aux États-Unis, Henry Siegman (cité dans Falk, p. 39).

69 Cette insinuation a trouvé du soutien dans la définition de l'« antisémitisme » donnée par l'International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA), de 2014. Voir par contre Naomi Wimborne Idrissi : « *Legal opinion blasts holes in pro-Israel definition of antisemitism* » (Free Speech on Israel, 29 mars) : <http://freespeechonisrael.org.uk/legal-opinion-blasts-holes-pro-israel-definition-antisemitism/>. Bien que d'un point de vue juridique elle soit indéfendable, cette définition est bel et bien reprise par Theresa May et elle a déjà abouti dans les universités britanniques à des mesures répressives à l'égard des initiatives de solidarité avec les Palestiniens.

« Les auteurs rejettent l'accusation d'antisémitisme dans les termes les plus véhéments. La toute première question, l'État d'Israël est-il constitué en régime d'apartheid, émane du même corpus de droit international et des principes des droits de l'homme qui rejettent l'antisémitisme : à savoir l'interdiction de la discrimination raciale. Aucun État n'échappe aux normes et règles qui ont été établies dans la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, règles qui doivent être appliquées impartialement. L'interdiction de l'apartheid en tant que crime contre l'humanité ne peut tolérer d'exception et découle de cette convention. Le renforcement de ce corpus du droit international ne peut qu'être profitable à tous les groupes qui, dans l'histoire, ont été victimes de la discrimination, de la domination et de poursuites, y compris les Juifs. »

5.3. La campagne de boycott a également un but éducatif : elle vise à informer l'opinion mondiale et à la sensibiliser autour de la nécessaire libération du peuple palestinien après 70 ans d'oppression et d'apartheid. Dans le cadre d'une « guerre de légitimité » non violente,⁷⁰ elle veut confronter les aspirations d'Israël à une autorité morale avec ses pratiques immorales et, de la sorte, faire un sort à l'affabulation coriace prétendant qu'ici, l'opresseur serait la victime de l'opprimé. Sous cet aspect, le boycott fait déjà son œuvre, d'ailleurs : aujourd'hui déjà, en effet, on entend les milieux gouvernementaux se lamenter de ce que, au sein de la communauté internationale, l'État israélien en perçu comme un « État voyou », du fait qu'on l'assimile à un État d'apartheid.⁷¹ On peut douter qu'une tantième opération propagandiste de « relooking » (*hasbara*) puisse y remédier beaucoup, avec une politique qui ne change pas.

La campagne de boycott est aujourd'hui la forme la plus efficace, la plus consistante sur le plan moral, la plus concertée sur le plan organisationnel de solidarité internationale avec le peuple palestinien. Aucune alternative non violente comparable n'apparaît.⁷² Nous aussi nous répondons par conséquent à l'appel émanant du monde associatif palestinien (plus de 170 organisations civiles) en faveur d'un boycott international d'Israël, tant économique et militaire qu'académique et culturel, et à ses directives.⁷³ Ce qui mérite particulièrement l'attention, ici, c'est que cet appel palestinien est également accompagné d'une invitation

70 Ainsi, Richard Falk, dans « *Palestine's Horizon* » (2017), p. 21 : « *In many respects, Palestinian resistance hopes have shifted to the context of a Legitimacy War, which depends essentially on a soft power global approach.* »

71 Voir Barak Ravid, « *World Sees Israel as a Pariah State, Senior Gov't Official Says* » (*Haaretz*, 7 août 2016) : <http://www.haaretz.com/israel-news/1.735598> . Dans un éditorial du même journal, Israël est comparé à un lépreux : « *How to Cure Israel's Diplomatic 'Leprosy'* » (*Haaretz*, 9 août 2016), <http://www.haaretz.com/opinion/1.735939> .

72 Un débat est toutefois nécessaire sur les problèmes possibles qui se posent avec la croissance du mouvement. Voir Omar Barghouti, « *BDS: Discussing Difficult Issues in a Fast-Growing Movement* » (*Al-Shabaka*, 14 juin 2016), <https://al-shabaka.org/commentaries/bds-discussing-difficult-issues-in-a-fast-growing-movement/> .

expresse aux « *Israéliens juifs conscients à soutenir la paix, dans l'intérêt de la justice et d'une paix véritable* ». Ces dernières années, il a déjà reçu l'accord d'un certain nombre d'universitaires, d'activistes des droits de l'homme et de publicistes israéliens juifs.⁷⁴ Ces connexions avec des dissidents juifs radicaux sont d'une importance vitale pour la campagne à plus long terme : elles doivent constituer un pont vers un plus large public en Israël et fournir le noyau du futur camp de la paix israélien.

Dans tout ceci, un peu de réalisme ne serait pas déplacé, il est vrai : malgré le tapage et les mesures anti-BDS des autorités israéliennes, l'isolement diplomatique croissant d'Israël ne semble pas encore vraiment inquiéter son élite politique et militaire. Alors que les États-Unis lui accordent toujours leur soutien inconditionnel, le pouvoir de cette élite repose précisément pour une part importante sur le maintien en place parmi l'opinion publique israélienne de sentiments d'état de siège et d'insécurité.

5.4. Une objection connue au boycott dit qu'il n'apporte non seulement aucun résultat ou même qu'il est contre-productif (ainsi Noam Chomsky),⁷⁵ mais qu'en outre, il ne fait que le jeu de la droite israélienne. Cette objection suppose toutefois qu'il existerait en Israël une « *gauche* » alternative et crédible et, de cela, il n'est hélas aucunement question.

Avec l'actuelle droitisation extrême (la droitisation générale en Israël a déjà pris son envol avec les accords d'Oslo, cf l'assassinat de Rabin en 1994), la gauche israélienne (le Parti travailliste et Meretz), qui s'identifiait naguère au « *camp de la paix* », s'est retrouvée sur la

73 Voir l'appel BDS du 9 juillet 2005 par 173 organisations civiles palestiniennes : <https://bdsmovement.net/call> . Pour les déclarations de principe de BACBI, voir : <http://www.bacbi.be/bacbi-declaration.htm> et <http://www.bacbi.be/cult/declaration-bacbi.htm> .

74 Lisez par exemple ce qu'écrit la regrettée Tanya Reinhart (Univ. de Tel-Aviv), « *Why Academic Boycott* » (*Media Monitors Network*, 19 mai 2002), <http://www.mediamonitors.net/tanya13.html> . De même, Anat Matar (Univ. Tel-Aviv), « *Israeli Academics Must Pay Price to End Occupation* » (*Haaretz*, 27 août 2009): <http://www.haaretz.com/print-edition/features/analysis-israeli-academics-must-pay-price-to-end-occupation-1.282762> . Rachel Giora, “*Milestones in the history of the Israeli BDS movement: A brief chronology*” (*Boycott Israel*, Jan 18, 2010) via <http://boycottisrael.info/content/milestones-history-israeli-bds-movement-brief-chronology> . Plus récemment : par exemple, Amos Schocken : « *Only international pressure will end Israeli apartheid* » (*Haaretz*, 22 janvier 2016) : <http://www.haaretz.com/opinion/premium-1.698874> ; « *Israeli Anthropologists Support the Boycott* » (6 avril 2016) : <https://anthroboycott.wordpress.com/2016/04/06/israeli-anthropologists-support-the-boycott/> ; Gideon Levy : « *Boycott Is the Only Way to Stop the Israeli Occupation* » (*Haaretz*, 1^{er} mai 2016): <http://www.haaretz.com/opinion/premium-1.717090> . Très important aussi, le groupe « *BOYCOTT ! Supporting the Palestinian BDS Call from Within* », <http://boycottisrael.info/> . Voir entre autres aussi le professeur Shlomo Sand (Univ. Tel-Aviv) : « *Shlomo Sand rejoint la campagne BDS* » (*UJFP*, 12 octobre 2015), <http://www.ujfp.org/spip.php?article4440&lang=fr> Ilana Hammerman, « *Why I, as a Proud Israeli, Want the World to Boycott Us* » (*Haaretz*, 29 janvier 2017), <http://www.haaretz.com/opinion/premium-1.767900> . Prof. Gordon Neve (à l'origine à l'Univ. Ben-Gourion du Néguev, cf son livre « *Israel's Occupation* », 2008)... et bien sûr Ilan Pappé.

75 Zie Rami Almeghari, “*Chomsky in Gaza: academic boycott “will strengthen support for Israel”*” (*The Electronic Intifada*, 20 Oct 2017), via <https://electronicintifada.net/content/chomsky-gaza-academic-boycott-will-strengthen-support-israel/11795> .

touche pour de nombreuses années et, quoi qu'il en soit, dans le cas du Parti travailliste, elle est devenue insignifiante sur le plan politique.⁷⁶ Isaac Herzog, l'actuel président du parti, est allé aux (précédentes) élections avec la proposition de rendre plus radicale encore la séparation avec les Palestiniens – disons même la ségrégation. Il y a quelques mois, il a été tout aussi stupéfait que les hommes politiques de droite par l'approbation de la Résolution 2334. Quant au plan de l'UE prévoyant d'étiqueter en tant que tels les biens de consommation produits dans les colonies de Cisjordanie, il l'a qualifié d'« *action violente commise par des extrémistes* » et de « *récompense au terrorisme* ».⁷⁷ Et, voici quelques semaines, il s'est pointé avec un « *plan de paix réaliste* » en « *10 points* », dans lequel les négociations en vue d'une solution à deux États seraient reportées de... dix ans (période pendant laquelle les Palestiniens seraient censés prouver leur attachement à la paix), alors que, pendant tout ce temps, l'occupation se poursuivrait.⁷⁸ D'un point de vue palestinien, il est vrai, cela ne change pas grand-chose : la distinction entre la « *gauche sioniste* » et la « *droite sioniste* » a toujours été une affaire de gradation et non de contenu essentiel.⁷⁹

Quoi qu'il en soit, la même objection déjà citée vaudrait par conséquent aussi pour la résistance légitime, morale et juridique, du peuple palestinien à son oppression et à sa colonisation.⁸⁰ L'extrême droite ultra-nationaliste et ultra-religieuse israélienne, en tout cas, n'a pas attendu la campagne de boycott pour s'installer au centre du pouvoir politique. L'explication de la chose doit être cherchée en tout premier lieu dans la dynamique interne d'une idéologie colonialiste centrée sur l'exclusion et sur l'expansion.

76 Voir Mazal Mualem : « *Why it's crunch time for the Israeli left* » (*Al Monitor*, 8 septembre 2016), via <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2016/09/yair-lapid-leftwing-camp-rightwing-de-legitimization-zionist.html>

77 Edo Konrad, « *Why the 'hijacking' of Israeli democracy is a myth* » (+972, 8 novembre 2015), via <https://972mag.com/why-the-hijacking-of-israeli-democracy-is-a-myth/113746/> .

78 Voir la réaction sarcastique de Gideon Levy: « *Israeli Opposition Leader's 10-point-plan for Peace Missing 11th Point. Isaac Herzog's plan is an abomination* » (*Haaretz*, 26 février 2017), via <http://www.haaretz.com/opinion/.premium-1.773799> . De même, d'autres hommes politiques sont partisans d'un processus de paix « *lent* » (et même d'une « *période d'essai* » de 15 à 20 ans), voir Daoud Kuttab, « *Israel's 'slow' plan for peace* » (*Al-Monitor*, 11 avril 2017), via <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/04/palestine-israel-conflict-negotiations-decades.html> .

79 Nadia Naser-Najjab : « *A Palestinian perspective on the legacy of Shimon Peres* » (+972, 29 septembre 2016), via <http://972mag.com/a-palestinian-perspective-on-the-legacy-of-shimon-peres/122291/> .

80 Résolution de l'AG de l'ONU (A/RES/37/43, 3 décembre 1982, art. 2. La solidarité avec le peuple palestinien n'implique naturellement pas que toute forme de résistance, tels les attentats suicides, soit approuvée. Voir Falk, o.c., p. 29, qui considère toutefois les jets de pierres vers des soldats comme une expression légitime de résistance symbolique (sous renvoi à des articles de Amira Hass et Gideon Levy). PS. Une loi israélienne permet désormais de condamner jusqu'à 20 ans de prison des enfants palestiniens qui jettent de pierres vers les soldats ; les tuer est admis en tant que « *légitime défense* ».

En ce qui concerne par ailleurs les forces critiques au sein de la société civile israélienne, nous devons rester réalistes : les longues années de « *coopération active entre les camps de la paix des deux côtés* » (telle qu'elle est plaidée par le militant pacifiste israélien Uri Avnery),⁸¹ a prouvé son impuissance historique avec la droitisation de plus en plus poussée d'Israël. Il est vrai que, le 2 avril dernier, à Jérusalem, une marche de la paix réunissant « *Juifs* » et « *Arabes* » a mobilisé des centaines de manifestants.⁸² De même, à l'occasion du 50^e anniversaire de la guerre des Six-Jours et de l'occupation – un anniversaire que le gouvernement compte célébrer dans une colonie (!) en tant que « *l'une des plus grandes victoires de l'histoire d'Israël* », avec « *la libération de la Judée, de la Samarie et des hauteurs du Golan* »⁸³ – des initiatives citoyennes seront organisées en cette occasion pour plaider précisément en faveur de la fin de l'occupation. Deux anciens hauts responsables du Shin Bet n'ont pas craint le 6 avril dernier de participer à une soirée organisée par « *Breaking the Silence* ».⁸⁴

En ce qui concerne le grand public juif, toutefois, le bouclage quasi complet de la Cisjordanie (en premier lieu, par le Mur de séparation) a fait que, à l'exception des miliciens et des colons, l'Israélien moyen n'a encore que très peu d'expérience du régime d'occupation. Hormis les moments de crise périodiques, qui déclenchent alors panique et violence, ce citoyen moyen est aujourd'hui particulièrement insensibilisé vis-à-vis de la réalité de la situation palestinienne. Comme le conclut Richard Falk :⁸⁵

81 « *The Great BDS Debate* » (Gush Shalom, 12 mars 2016) : <http://zope.gush-shalom.org/home/en/channels/avnery/1457710016> .

82 Nir Hasson, « *Hundreds of Jews and Arabs march in Jerusalem against Israeli occupation* » (Haaretz, 2 avril 2017), via <http://www.haaretz.com/israel-news/1.780816> . La marche était organisée par « *Standing Together, un mouvement coordinateur composé d'organisations pacifistes et de partis de gauche, pour rappeler 50 ans de la guerre des Six-Jours. Le rassemblement était censé "protéger contre le contrôle israélien permanent sur les territoires et particulièrement sur Jérusalem-Est, et soutenir une solution pacifique et la justice pour les deux peuples.* » Voir la critique d'Ofer Neiman, « *A show of weakness: The 'Israeli Peace Movement' marches in Jerusalem* » (Mondoweiss, 3 avril 2017), via+ <http://mondoweiss.net/2017/04/weakness-movement-jerusalem/> .

83 « *La guerre des Six-Jours a été l'une des plus grandes victoires de l'histoire d'Israël. Elle nous a ramenés dans certaines parties de notre patrie et a complètement modifié notre situation stratégique* », a déclaré Netanyahu, cité dans : Philip Weiss, « *Israel will celebrate 50th anniversary of '67 war in — an illegal settlement !* » (Mondoweiss, 17 avril 2017), via <http://mondoweiss.net/2017/04/celebrate-anniversary-settlement/> .

84 Voir Akiva Eldar, « *Why is this year different for Israeli civil society organizations?* » (Al-Monitor, 13 avril 2017), via <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/04/israel-palestinians-occupation-ami-ayalon-carmi-gilon.html> .

85 R.Falk, « *Palestine's Horizon Toward a Just Peace* » (2017), p. 70.

« C'est pourquoi la perspective d'un mouvement citoyen significatif en Israël même et qui insiste pour un changement de politique vis-à-vis des droits palestiniens est improbable dans les circonstances actuelles. »

5.5. Le boycott académique et culturel occupe une place particulière, dans la campagne BDS en général.⁸⁶ Il ne vise pas simplement l'occupation militaire, avec comme figure de confrontation le soldat armé jusqu'aux dents, mais il vise le cœur même de « *Brand Israel* » – la « marque Israël » – la campagne de propagande lancée en 2005. Les arts et les sciences sont en effet essentiels dans la présentation (*hasbara*) d'Israël sur le plan des Public Relations, en tant qu'extension directe de la modernité occidentale, démocratique et séculière. Les universitaires et artistes israéliens : ils sont *comme nous*. C'est d'autant plus le cas que la culture et l'enseignement supérieur en Israël sont toujours, aujourd'hui encore, en grande partie aux mains de l'élite ashkénaze. Depuis la création de l'État et bien qu'elle ne représente qu'un cinquième à peine de la population, cette élite occupe toujours aujourd'hui les fonctions dirigeantes dans la plupart des institutions et organisations culturelles et universitaires :

« C'est ainsi que quasiment toutes ces institutions (établissements d'enseignement supérieur, écoles d'arts, collèges académiques, théâtres nationaux, orchestres, fonds du cinéma, musées, festivals, compagnies de danse, etc.) sont dirigées par des Ashkénazes dont les postes de direction sont caractérisés par une longévité qui semble inaltérable (vingt ans, en moyenne). »⁸⁷

Cette élite eurocentrique, qui « ne représente plus qu'un cinquième de la population israélienne » et qui coïncide en grande partie avec la « gauche sioniste », avec entre autres des auteurs bien connus comme Amos Oz, David Grossman et A.B. Yehoshua, qui se voit aujourd'hui encore confiée le rôle principal dans le marketing de « *Brand Israël* ».

Le « dialogue », l'« engagement actif » et les « ponts culturels » que l'on invoque chaque fois dans les prises de positions anti-boycott,⁸⁸ concernent cette culture européanisée et élitiste destinée à l'exportation, mais pas la culture arabo-juive, pourtant majoritaire en Israël, des *Mizrahim*, toujours discriminés de nos jours. Celle-ci reste en grande partie inconnue en

86 Elle a été lancée en 2004 à partir du monde associatif académique et artistique palestinien, sous l'appellation de « *Palestinian Campaign for the Academic and Cultural Boycott of Israel* » (PACBI – Campagne palestinienne pour le boycott académique et culturel d'Israël).

87 Eyal Sivan & Armelle Laborie, « *Un boycott légitime. Pour le BDS universitaire et culturel de l'État d'Israël* », 2016, p. 117.

88 Par exemple, dans la lettre adressée à *The Guardian* l'an dernier (22 octobre 2016), entre autres, par J.K. Rowling, <https://www.theguardian.com/world/2015/oct/22/israel-needs-cultural-bridges-not-boycotts-letter-from-jk-rowling-simon-schama-and-others> . Sur le piège de « l'engagement », voir Haim Bresheeth & Sherna Berger Gluck, « *On the Fallacy of 'Engaging' with the Israeli Academy* » (*CounterPunch*, 20 septembre, 2013): <http://www.counterpunch.org/2013/09/20/on-the-fallacy-of-engaging-with-the-israeli-academy/> .

Occident (mais elle a été prédestinée historiquement à jeter effectivement des ponts vers le monde palestinien et arabe).⁸⁹ Elle nous rappelle aussi

*« que le sionisme est un mouvement national blanc européen. Ce sionisme ashkénaze, qui a plongé le pays dans une confrontation au monde arabe, laquelle se poursuit toujours, a provoqué une grave crise émotionnelle chez les Juifs issus des pays arabes ».*⁹⁰

Les ambassades d'Israël, de même que les organisations sionistes dans le monde, sont impliquées activement dans la promotion de la littérature, de l'art, des performances scientifiques et technologiques et autres réalisations « branchées » d'Israël. Plus que quiconque, en effet, les institutions académiques et culturelles israéliennes contribuent à légitimer et blanchir le régime d'apartheid d'exclusion et de violence. Comparables à ce que le sport signifiait pour les Sud-Africains blancs (et c'est pourquoi le boycott sportif a eu un impact d'une telle importance), cette collaboration académique et ces échanges culturels au niveau international constituent en même temps le tendon d'Achille de l'élite israélienne. Cela explique pourquoi le boycott académique et culturel suscite bien plus de résistance que le boycott économique. Orienté sur l'un de ses piliers institutionnels, ce boycott met à nu l'infrastructure idéologique de l'État d'apartheid.⁹¹

Par ailleurs, prétendre que la majorité des universitaires israéliens, puisque essentiellement de « centre gauche », rejetteraient la politique palestinienne d'Israël, repose sur un mythe.⁹² Comme l'écrit Omar Barghouti :⁹³

« La grande majorité des universitaires israéliens sont réservistes dans l'armée, ils ont donc une connaissance directe des crimes quotidiens et y prennent part. »

89 Uri Avnery, « *When and How the Ashkenazi-Mizrahi Rift Was Born* » (*Haaretz*, 28 février 2017) : <http://www.haaretz.com/opinion/.premium-1.774087> . Ook: ???

90 Salman Masalha (*Haaretz*, 1^{er} avril 2015) : « *If Sephardic Jews Want to End Their Discrimination, They Must Become Proud Arabs* », via <http://www.haaretz.com/opinion/.premium-1.649892> .

91 Sunaina Maira, « *The Ghosts That Haunt Us: USACBI and the Settler University* », dans : A.Dawson & B.Mullen (éd.), « *Against Apartheid. The Case for Boycotting Israeli Universities* » (Haymarket Books, 2015), p. 84.

92 En 2008, circulait dans les milieux académiques et universitaires israéliens une pétition qui ne protestait pas contre l'occupation mais qui demandait, de façon très modeste, la levée des restrictions à la liberté de mouvement des universitaires palestiniens : elle a récolté 407 signatures, là où, selon les responsables de cette même pétition, quelque 9 000 universitaires avaient été contactés. Voir: http://www.kibush.co.il/show_file.asp?num=28503 .

93 « *Boycot als een daad van moreel verzet* » (Le boycott est un acte de résistance morale) (2004), dans : R.Soeterik (éd.), « *De verwoesting van Palestina* » (La destruction de la Palestine) (2008), p. 341.

À quelques courageuses exceptions près, cette grande majorité est activement ou passivement complice de l'oppression. Aucune université ou faculté en Israël n'a jamais pris ses distances, et encore moins protesté, vis-à-vis de l'occupation ou des guerres à Gaza. Au contraire : alors qu'elles aident par le biais des sciences et des hautes technologies à faciliter et maintenir en place la politique d'occupation, elles ont applaudi aux invasions et récompensé davantage encore leurs étudiants-soldats qui y ont participé. De même, aucune institution n'a jamais témoigné sa solidarité avec les collègues et étudiants palestiniens discriminés.

6. « Pourquoi Israël et pas... ? »

La réaction habituelle de l'État israélien et de ses lobbys, tant à la condamnation des interventions d'Israël qu'à la campagne BDS, consiste à en dénoncer la « *sélectivité dépourvue d'éthique* ». Il y a en effet tant d'autres cas d'injustice et de violence dans le monde qui ne seraient pas boycottés – avec l'implication à peine dissimulée, naturellement, qu'il doit donc s'agir de haine des Juifs ou d'antisémitisme. BACBI aussi a déjà été confronté à ce genre de réactions.⁹⁴

6.1. La raison pour laquelle la campagne BDS « vise » l'État israélien et non, par exemple, la Chine ou les États-Unis, comme on le propose souvent, est avant tout de nature pragmatique : l'objectif d'une telle campagne, à savoir amener un État à respecter les droits d'un groupe de population opprimé, doit paraître efficace et réalisable, de sorte que l'action puisse être poursuivie de façon soutenue. Ce ne serait manifestement pas le cas avec un boycott de la Chine ou des États-Unis. Mais bien pour un pays comme Israël qui est fortement dépendant du trafic international et de la collaboration avec l'UE en particulier, non seulement sur le plan économique, mais aussi sur les plans culturel, militaire, scientifique, etc. En outre, cette collaboration particulièrement solide fait que, du point de vue de l'Europe, Israël n'est pas du tout un pays « comme tous les autres » ; elle rend d'autant plus urgente l'exigence qu'Israël respecte le droit international et humanitaire :⁹⁵

« Israël n'est pas un État membre de l'UE. Il se considère néanmoins comme un pays "européen" et est perçu par l'establishment politique européen comme un membre de facto de l'UE. »⁹⁶ Ce n'est pas étonnant, dans nombre de traités [dont l'accord

94 Par exemple par Willy Wolsztajn, sur le site Internet du Centre communautaire laïc juif de Belgique (27 mai 2015), avec, comme titre : « *BACBI : une campagne indigne, absurde et hypocrite* ». « *Sur la politique palestinienne d'Israël – certes très contestable – on les voit tirer à vue en rafales. Sur les politiques sahraouie de Rabat ou kurde d'Ankara, sans parler des multiples calamités qui accablent la région, règne le silence de leurs pantoufles. Que vaut encore une éthique dès lors qu'elle devient élastique ?* »

95 Comme il a été formulé aussi dans la « *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne* » de 2000. La citation suivante provient du Dossier BACBI n° 2 : « *Le projet Law-Train* », pp. 10-11, via http://www.bacbi.be/pdf/lawtraindossier_FR.pdf.

96 On se souvient des propos du responsable de la politique extérieure de l'UE, Javier Solana, tenus en 2009 à Jérusalem : « *Aucun pays hors du continent européen n'a ce genre de relations*

concernant le programme de Recherche et d'Innovation Horizon 2020], il a pu s'associer avec l'Europe et bénéficie donc, à son énorme profit, d'un traitement de faveur dans bon nombre de domaines. Au moins en vertu de considérations morales, le pays devrait se soumettre aux "principes éthiques fondamentaux" dont il est question dans (les documents) de la Commission européenne. Cela vaut d'autant plus que le vaste Accord d'association euro-israélien (également en vigueur depuis 2000) pose une condition claire à ce propos, dans son article 2 absolument sans équivoque : le respect des droits de l'homme et de la démocratie y est qualifié ni plus ni moins d'"élément essentiel" du traité. »⁹⁷

En réalité, la politique israélienne à l'égard du peuple palestinien, dans le passé aussi bien que dans le présent, est en contradiction flagrante avec les principes éthiques européens.

Par ailleurs, en ce qui concerne les nombreux États du monde qui se rendent effectivement coupables de violations grossières des droits de l'homme (et dont Israël fait donc partie aussi), il n'est pas question, en ce qui concerne la solidarité, de « soit » l'un, « soit » l'autre, mais de « aussi ». Autrement dit, la question ne doit pas être quel État doit être boycotté *au lieu d'Israël*, mais *lequel* peut également entrer en ligne de compte pour un boycott.⁹⁸

L'attention consacrée à la politique palestinienne d'Israël n'implique nullement que les situations déplorables que l'on rencontre dans d'autres pays (par exemple, l'oppression de la minorité kurde en Turquie) doivent être ignorées. Il est toutefois évident qu'une obligation d'aborder d'abord tous les cas d'injustice dans le monde ne pourrait qu'aboutir à une passivité complète. Dans un même temps, avec les limitations propres à la condition humaine, une répartition pratique des tâches s'impose.

6.2. Du point de vue du respect des droits de l'homme proclamé partout par l'Occident (et, entre autres, à l'adresse du monde arabe), la « Palestine » a bel et bien toujours une fonction exemplaire, aujourd'hui. Comme Pappé le disait dans un discours de l'an dernier, « *La Palestine est toujours le problème* » :⁹⁹

« Il est important de nous rappeler que la Palestine est (toujours) le problème, parce que bien des choses que nous voyons au Moyen-Orient et en dehors du Moyen-Orient sont liées à ce qui est arrivé en Palestine dans le passé et avec ce qui se passe

qu'Israël entretient avec l'Union européenne. Israël, permettez-moi de le dire, est membre de l'Union européenne sans être membre de ses institutions. C'est un membre de tous ses programmes. Il participe à tous ses programmes. » (Cité dans : David Cronin, « *Europe – Israël. Une alliance contre nature* », 2012, p. 16).

97 « *Relations between the Parties, as well as all the provisions of the Agreement itself, shall be based on respect for human rights and democratic principles, which guides their internal and international policy and constitutes an essential element of this Agreement.* » Voir le texte du traité via http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2010/april/tradoc_146089.pdf.

98 Jason Kunitz, « *Waarom Israel ?* » (Pourquoi Israël?), dans R. Soeterik, o.c., pp. 326-333.

99 Du 2 mai 2016: « *Palestine is Still the Issue* », voir <https://ratical.org/ratville/PalestineIsStillTheIssue.html>

aujourd'hui en Palestine... On ne pourra jamais avoir une vraie conversation sur les droits de l'homme et les droits civils tant que se poursuivra l'exceptionnalité d'Israël. »

Dans la mesure où les élites dirigeantes d'Israël se réclament expressément de nos valeurs « libérales » et qu'elles bénéficient toujours de notre soutien massif, leurs crimes sont aussi les nôtres. Une critique crédible d'Israël implique donc une autocritique, à savoir quelle est la responsabilité historique occidentale dans la situation catastrophique dans laquelle le Moyen-Orient s'enfonce aujourd'hui plus que jamais. Depuis 1948, la tragédie palestinienne est dans une très large mesure à la base de l'hostilité du monde arabe et musulman à l'égard de l'Occident. Une approche diplomatique crédible de l'infortune quotidienne requiert que soit mis un terme à la politique de deux poids et deux mesures à l'égard d'Israël et du monde arabe.

6.3. Tout comme ce fut le cas avec l'État d'apartheid sud-africain où sanctions et boycott furent reportés (et même combattus) durant des années par la communauté internationale, pour les élites politiques occidentales la « sécurité » de l'« État juif » prévaut toujours aujourd'hui sur ses crimes incessants à l'égard du droit international et humanitaire.¹⁰⁰ À la rhétorique près, par laquelle elle exprime régulièrement son « inquiétude » ou même « condamne » encore une fois les méfaits d'Israël, cette communauté internationale reste ici aussi terriblement (et scandaleusement) en défaut.¹⁰¹ Près de 70 ans après sa proclamation, l'État d'Israël bénéficie toujours d'un fâcheux statut d'exception qui lui confère la possibilité de continuer impunément à violer le droit international.¹⁰²

De même, le fameux « processus de paix » diplomatique - « Madrid », « Oslo », « Camp David », « Taba » et la « Feuille de route » sous la direction du « Quartet »¹⁰³ – s'est avéré

100 Le ministre britannique des Affaires étrangères, Boris Johnson, a parlé récemment du « droit absolu d'Israël à vivre en sécurité ». (MEMO, 5 avril 2017), via : <https://www.middleeastmonitor.com/20170405-the-uk-is-quietly-changing-its-policy-on-israel-and-palestine/> .

101 La frustration des représentants palestiniens à ce propos est très compréhensible : « *Palestinian Foreign Affairs Ministry to World : Stop issuing useless condemnations* » (Mondoweiss, 29 juillet 2016) : <http://mondoweiss.net/2016/07/palestinian-ministry-condemnations/> .

102 Tout récemment encore (24 mars 2017), le Conseil de l'ONU sur les droits de l'homme a voté cinq résolutions sur la Palestine (malgré l'opposition des États-Unis). La Grande-Bretagne en a voté 2 sur 5, mais a menacé de voter contre désormais en raison de la « focalisation sélective » sur Israël. Voir *The Times of Israel*, 24 mars 2017, <http://www.timesofisrael.com/uk-blasts-unhrc-after-it-adopts-5-anti-israel-resolutions/> .

103 Commentaire de Uri Avnery (<http://zope.gush-shalom.org/home/en/channels/avnery/1467393036/>) : « *Ce document ridicule du Quartet composé des États-Unis, de l'Europe, de la Russie et de l'ONU, a l'intention de créer un équilibre – en blâmant pareille le conquérant et le conquis, l'opresseur et l'opprimé, tout en ignorant dans un même temps l'occupation. Vraiment, il s'agit d'un chef-d'oeuvre d'hypocrisie, autrement dit, de diplomatie. »*

une triste parodie. Alors que des concessions (de plus en plus nombreuses) ont été requises exclusivement de la part du camp palestinien (la dernière étant qu'il doive reconnaître Israël, un pays comptant 20 % de « *non-Juifs* », c'est-à-dire plus de 1,7 million de personnes, comme l'« *État-nation du peuple juif* ») et alors que les exigences sécuritaires du camp israélien n'ont cessé de s'accroître, cela a donné à Israël l'occasion, selon une tactique bien rôdée, de continuer à créer de nouveaux « *facts on the ground* » (des faits sur le terrain même).¹⁰⁴ La même chose vaut pour le « *dialogue* » et l'« *engagement constructif* » menés depuis des années par la Commission européenne dans le cadre de l'accord associatif. En fait partie, déclare Federica Mogherini, responsable de la politique extérieure de l'UE, « *un dialogue régulier avec Israël sur les questions ayant trait aux droits de l'homme* », c'est-à-dire « *centrées sur un certain nombre de soucis parfois épineux (!) à propos des droits de l'homme* ». Du côté des dirigeants politiques israéliens, toutefois, déjà depuis Ben Gourion, le dialogue et les négociations n'ont jamais été rien de plus qu'une farce diplomatique qui permettait, et permet toujours aujourd'hui, de continuer à violer les règles et normes fondamentales du droit international et humanitaire et de poursuivre de plus belle la colonisation de la Cisjordanie occupée. Le temps jouait déjà en défaveur du peuple palestinien et c'est toujours le cas aujourd'hui.

6.4. Une fois encore, il est sans nul doute exact qu'Israël n'est pas le seul pays à violer gravement les droits de l'homme ; ce n'est même pas le pays où ont lieu les pires crimes contre l'humanité. C'est cependant le seul de cette compagnie nauséabonde qui se positionne malgré cela comme une « *démocratie libérale* » (et les élites occidentales le perçoivent également en ce sens), sur un pied d'égalité avec les démocraties occidentales. L'argument moral et juridique inacceptable, toutefois, celui de n'être « *ni le seul ni même le plus grave* » contrevenant, est utilisé à mauvais escient tant par les responsables politiques israéliens que par leurs défenseurs inconditionnels en Occident, afin de balayer les critiques légitimes à l'égard de la politique de violation du droit humanitaire international, prouvée depuis des décennies et qui s'est en même temps traduite par la longue souffrance de la population palestinienne. Ou, plus encore : combinée à un procès d'intention (voir plus loin), elle doit étouffer toute manifestation publique de solidarité avec les droits du peuple palestinien.

Un exemple récent et douloureux de ce qui précède réside dans la lettre adressée par la totalité des cent sénateurs américains (Bernie Sanders inclu) au secrétaire général de l'ONU, Guterres (dont copie dans le quotidien israélien *Haaretz*).¹⁰⁵ Avec l'allusion à « *des pays comme la Russie, la Chine, la Corée du Nord, la Syrie, Cuba, le Venezuela et le Sud-Soudan* » en tant que pays qu'il convient d'aborder, et dans un langage clairement menaçant – il est question des « *conséquences significatives* » que toute négligence risque d'entraîner – Guterres est invité à mettre un terme à « *l'agenda anti-israélien* », voire à « *l'obsession*

104 Pour une critique fouillée des fameux accords d'Oslo, voir aujourd'hui encore: Edward Said, « *The Morning After* » (London Review of Books, Vol. 15, n° 20 · 21 octobre 1993) : <http://www.lrb.co.uk/v15/n20/edward-said/the-morning-after> .

105 Amir Tibon, « *All 100 U.S. Senators Demand UN Take Action Against 'anti-Israel Agenda'* » (28 avril 2017), via <http://www.haaretz.com/us-news/1.786229> .

concernant Israël » des Nations unies. Aux yeux des sénateurs américains, nombre d'instances et de commissions des Nations unies, notamment, doivent être rappelées à l'ordre d'urgence du fait qu'« elles n'ont aucun autre but que d'attaquer Israël et de fournir de l'inspiration au mouvement anti-israélien de boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) ». Sont nommément dénoncées : la Commission des droits de l'homme de l'ONU, l'UNESCO et l'Organisation d'aide aux réfugiés palestiniens (UNRWA), cette dernière en raison de « son rôle dans la poursuite permanente d'une partialité et d'activités anti-israéliennes inquiétantes ». Alors qu'ils louent Guterres pour le retrait du rapport sur l'apartheid de la commission ESCWA de l'ONU, les sénateurs lui demandent « d'impliquer les États membres dans un effort universel d'éliminer tout parti-pris anti-israélien de l'organisation » et, en leur compagnie, « de combattre l'antisémitisme sous toutes ses formes ». En sus, « l'ONU doit faire en sorte, en paroles et en actes, qu'Israël ne soit traité ni mieux ni plus mal que n'importe quel autre membre de bonne réputation de l'ONU »...

Dans une « lettre ouverte » cinglante envoyée à l'ambassadrice des États-Unis aux Nations unies, laquelle avait déjà émis des insinuations (et menaces) similaires à l'adresse de l'ONU, Richard Falk et Virginia Tilley, auteurs du rapport ESCWA, lui rappellent très succinctement et avec à propos :¹⁰⁶

« Ceux qui nient que l'ONU a ici un rôle particulier, sont ignorants de la responsabilité unique de l'ONU en ce qui concerne ce conflit. Immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, une Grande-Bretagne épuisée par la guerre et à l'époque autorité mandataire en Palestine (...) avait confié à l'ONU l'avenir de la Palestine en vue d'une solution. Dès le début de son existence, par conséquent, l'ONU s'est vu attribuer une responsabilité afin de trouver une solution au conflit en Palestine. Cette responsabilité diffère de toute autre responsabilité que l'ONU assume ailleurs dans le monde. L'échec de l'ONU dans la concrétisation de cette obligation a résulté en sept décennies de souffrance humaine et d'incertitude. »

Par ailleurs, en ce qui concerne les autorités israéliennes mêmes, il ne faut guère s'étonner qu'elles aussi se servent de cette même excuse de n'être « ni les seules ni même les plus graves » comme d'un blanc-seing pour poursuivre comme si de rien n'était leurs propres violations flagrantes des droits de la population palestinienne. Un exemple récent réside dans leur réaction méprisante aux protestations virulentes de l'UE contre le démantèlement prévu, dans le village bédouin de Khan al-Ahmar, en Zone C, de plusieurs dizaines d'habitations et de structures, dont une petite école, la plupart financées avec l'argent de l'UE). Ces protestations étaient accompagnées de l'exigence qu'Israël mette un terme à sa politique de destruction dans cette zone, vu qu'elle constitue une infraction à la Quatrième Convention de

106 Voir : Richard Falk & Virginia Tilley, « *Open Letter to UN Ambassador Nikki Haley on Our Report on Apartheid in Israel. Instead of responding to it with constructive criticism, you launched defamatory attacks on all involved* » (*The Nation*, 25 avril 2017), via <https://www.thenation.com/article/open-letter-to-un-ambassador-nikki-haley-on-our-report-on-apartheid-in-israel/>.

Genève. Pour le porte-parole israélien, il est tout simplement question d'une « *obsession* » européenne :¹⁰⁷

« *Bar-Ilan a également déclaré qu'Israël avait été étonné de l'obsession de l'UE concernant les démolitions en Zone C, la partie de la Cisjordanie sous contrôle israélien exclusif. "Il y a 32 crises humanitaires dans le monde, mais l'Union européenne choisit de façon disproportionnée de ne s'occuper que de ce qui se passe en Zone C et qui, sans nul doute, n'a rien d'une crise humanitaire".* »

Le mépris arrogant d'Israël envers la réprobation affichée par (une partie de) la communauté internationale ressort également de la loi tout récemment votée (appelée « *Loi Kaminitz* »), qui intensifie encore la répression contre les habitations prétendument « *illégal* » (et cela vaut pour la plupart des habitations palestiniennes, y compris à Jérusalem-Est) :¹⁰⁸

« *La nouvelle loi prévoit notamment une sanction pouvant aller jusqu'à trois années de prison, elle accroît le montant des amendes et limite le pouvoir des tribunaux de reporter les ordonnances de démolition.* »

7. P.S. : L'« *exceptionnalisme* » d'Israël¹⁰⁹

Comme cela a déjà été dit, l'objection la plus récurrente venant du camp pro-israélien à la campagne de boycott concerne sa sélectivité « *non éthique* » ou sa partialité. Autrement dit, c'est à mauvais escient qu'Israël est « *sélectionné* » en particulier (« *is singled out* »).

En général, il convient de répondre qu'Israël *en soi* ne se profile pas, ne veut pas être traité et n'est pas traité non plus comme « *n'importe quel autre* » État, de sorte que cette « *sélectivité* » est pour ainsi dire inévitable.

7.1. Israël se sélectionne, se met en épingle *lui-même*. Dans ses milieux idéologiquement dirigeants, une grande partie du public est toujours dominée par la foi ethnocentrique dans le statut moral exceptionnel de l'État d'Israël en tant que « *phare des nations* ». Comme

107 Voir : Barak Ravid : « *Israel Slams EU: 32 Humanitarian Crises in the World and Europe's Obsessed With Palestinians* » (Haaretz, 5 avril 2017), via <http://www.haaretz.com/israel-news/1.781562> .

108 « *Israël: vote d'une loi sur les démolitions visant surtout la minorité arabe* » (RTBF, 5 avril), https://www.rtbf.be/info/monde/detail_israel-vote-d-une-loi-sur-les-demolitions-visant-surtout-la-minorite-arabe?id=9573415 . Voir également : « *Le parlement israélien adopte une loi pour accélérer les démolitions : 50.000 maisons palestiniennes potentiellement menacées* » (Pour la Palestine, 6 avril 2017), <http://www.pourlapalestine.be/le-parlement-israelien-adopte-une-loi-pour-acceler-les-demolitions-50-000-maisons-palestiniennes-potentiellement-menacees/> .

109 « *Israel's Exceptionalism : Normalizing the Abnormal* », Palestinian Campaign for the Academic and Cultural Boycott of Israel, 31 octobre 2011, via <http://pacbi.org/etemplate.php?id=1749>

l'annonçait triomphalement le Premier ministre Netanyahu au président de la CE, Donald Tusk :¹¹⁰

« Israël est la seule véritable démocratie au Moyen-Orient... la seule avant-garde (« vanguard ») de la liberté, le seul pays où les droits de l'homme sont respectés, où il existe une presse libre et où les valeurs que nous partageons avec l'Europe nous servent de carte routière, de boussole et de mode de vie. »

Ce n'est pas pour rien qu'aux yeux des Israéliens, leur armée (les FDI, Forces de défense israéliennes) est toujours perçue comme « *l'armée la plus morale sur terre* », avec la « *pureté des armes* » comme code de conduite.¹¹¹ Autrement dit, on est bel et bien « *spécial* » et ce que l'on fait, affirme-t-on, ne peut donc être évalué selon les mêmes critères que les autres entreprises humaines, non juives. De façon assez ironique, cette supposée supériorité morale permet de fouler aux pieds les valeurs et normes humaines conventionnelles et même de justifier et commettre des crimes de guerre, « *au nom du judaïsme* », il est vrai.¹¹²

7.2. Depuis 70 ans déjà, Israël est « *sélectionné* » par les élites politiques occidentales, dans la mesure où le pays continue à bénéficier d'un statut exceptionnellement privilégié. Depuis des années, il n'a cessé de se tenir au-dessus des lois et il a pu fouler aux pieds les règles et conventions du droit international et des droits de l'homme sans que soient appliquées des sanctions internationales (comme c'est le cas, pourtant, p.ex. avec la Russie ou, en son temps, avec l'Iran). Concrètement, il peut continuer à imposer à la population autochtone palestinienne un régime de ségrégation raciale, de discrimination et d'oppression coloniale violente. Loin d'être sanctionné pour cela, il est toujours soutenu à tous les niveaux par l'Occident et, en premier lieu, par les États-Unis (ne pensons qu'aux 38 milliards de dollars accordés à Netanyahu par Obama). Cela équivaut à ceci :

*« Ce dont les défenseurs d'Israël se plaignent, en fait, c'est que l'on attend d'Israël qu'il se conforme aux normes acceptées internationalement. En réalité, sur la scène internationale, Israël est exceptionnellement avantagé du fait qu'il jouit d'une impunité sans précédent pour ses violations non sanctionnées du droit international et des traités sur les droits de l'homme. Ce n'est nullement de l'antisémitisme que de demander des comptes à Israël pour ces violations. »*¹¹³

110 Lors de cette visite en Israël, le 8 septembre 2015, via <http://mfa.gov.il/MFA/PressRoom/2015/Pages/European-Council-President-Tusk-meets-with-PM-Netanyahu-and-President-Rivlin-8-Sep-2015.aspx> .

111 Voir maintenant, toutefois, la sanction bien trop légère contre Elor Azaria, dans l'éditorial de *Haaretz* du 22 février 2017 : « *The Era of Purity of Arms Has Ended* », <http://www.haaretz.com/opinion/editorial/1.773142> .

112 Ainsi, Ofri Ilany, « *Justifying War Crimes in the Name of Judaism* » (*Haaretz*, 24 septembre 2015), <http://www.haaretz.com/israel-news/.premium-1.676962> . « *De nos jours, en Israël, l'idée d'une mission universelle du peuple juif s'est muée en quelque chose de différent – et tout cela, au nom de la prétendue suprématie morale des Juifs.* »

7.3. Il faut le reconnaître : pour l'État d'Israël, cette conscience de son exceptionnalisme est étroitement liée, de façon compréhensible et paradoxale en même temps, à la Shoah (ou Holocauste) commise par les nazis voici plus de soixante-dix ans et dans laquelle six millions de Juifs européens – hommes, femmes et enfants – ont été exterminés de façon atroce et systématique, tout simplement parce qu'ils étaient juifs. Alors que cette tragédie inimaginable a contribué politiquement à rendre possible la création de l'État d'Israël, les dirigeants israéliens n'ont hélas pas vu dans ce traumatisme historique une raison de témoigner de l'empathie à l'égard du peuple autochtone palestinien mais y ont vu au contraire une justification de la création militaire d'un « *État nation du peuple juif* » en tant que refuge sûr pour tous les Juifs, et un avertissement de ce que le bien-être et la sécurité des Juifs devaient une fois pour toutes être établis et reposer sur le pouvoir et le contrôle de l'armée. Tout devait par conséquent céder le pas au profit de la sécurité de l'« *État juif* ». Comme le formule Gideon Levy avec réalisme :¹¹⁴ « *L'Holocauste fait que les Israéliens estiment que le droit international ne s'applique pas (à eux)...* »

Ce crime effroyable, disent-ils, est un événement absolument unique dans l'histoire humaine et n'est par définition comparable à aucun autre crime contre l'humanité. Il n'y a donc pas de leçons universelles à en tirer. Dès leur plus tendre enfance, on enseigne aux Israéliens juifs qu'ils doivent se considérer comme les victimes absolues, dans cette histoire.¹¹⁵ En même temps, telle est la conviction, ils sont toujours menacés dans leur existence par le reste du monde (et surtout par les pays arabes) – il est vrai, sans que cela pose un lien avec leur propre occupation de la Palestine – et la sécurité de l'État d'Israël est par conséquent plus importante que n'importe quel principe universel de droit. Ce que d'autres – les Palestiniens en l'occurrence – peuvent souffrir ne fera jamais le poids contre cela. Critiquer la politique de l'État juif en raison de la souffrance infligée à la population palestinienne est par conséquent « *contraire à l'éthique* » ou, en d'autres termes, antisémite, même.¹¹⁶

113 « *Free Speech on Israel Briefing : What antisemitism is, and what it is not* » (pdf, 4 p.), <http://freespeechonisrael.org.uk/wp-content/uploads/2017/02/IHRA-definition-antisemitism-briefing-1.pdf>.

114 Gideon Levy, « *Holocaust makes Israelis think international law doesn't apply* » (*The Irish Times*, 11 septembre 2014) : <http://www.irishtimes.com/news/world/holocaust-makes-israelis-think-international-law-doesn-t-apply-1.1924554#.VFS1xkfK7Uw.facebook>

115 Aujourd'hui, toutefois, l'UNESCO insiste pour que, dans l'enseignement de l'Holocauste, il soit également question des autres génocides afin de contribuer à éviter de futurs génocides. Voir : Taly Krupkin, « *UNESCO Head to Haaretz : Holocaust Education Should Include Teaching Other Genocides* » (*Haaretz*, 27 avril 2017), via <http://www.haaretz.com/us-news/.premium-1.785788>.

116 Toutefois, dans son discours prononcé lors de la cérémonie de la Journée du souvenir de l'Holocauste, le 23 avril 2017, le président israélien Reuven Rivlin rejette l'approche habituelle qui regarde le monde et tout ce qui se passe par la lorgnette de la Shoah. En même temps, il qualifie la conception selon laquelle toute critique de l'État d'Israël serait de l'antisémitisme comme « *fondamentalement erronée et dangereuse pour nous en tant que nation et en tant que peuple* ». Toutefois, à ses yeux, aucun doute n'est possible quant au caractère absolument unique de la Shoah

7.4. Ce qui rend spécial la naissance et l'existence d'Israël, et, en tant que conséquence inévitable, donc, la « *question palestinienne* » également, c'est leur association historique à l'antisémitisme. Comme on le sait, c'est l'expérience de l'antisémitisme qui sévissait partout en Europe qui amena le pionnier du sionisme, Theodor Herzl (1860-1904) à conclure qu'il n'y avait en fin de compte pas de place pour les Juifs en Europe. Par ailleurs, des hommes politiques européens voyaient aussi dans la création d'une « *patrie* » juive une solution à ce qu'on appelait le « *problème juif* ». ¹¹⁷ Comme le fait remarquer Ilan Pappé (l.c.) :

« Au cours de toutes ces années, on nous a fait croire que la colonisation de la Palestine était l'antidote de l'antisémitisme. L'Europe, les États-Unis et l'Occident en général avaient l'habitude de se convaincre et de convaincre autrui que, du fait qu'il y avait un problème d'antisémitisme et que son chapitre le plus grave s'était déroulé en Europe durant l'Holocauste, la seule manière de proposer une solution à la haine contre les Juifs parce qu'ils sont juifs, consistait à les laisser coloniser la Palestine et d'en exproprier les Palestiniens. »

La concentration, toutefois, des Juifs dans un seul État qui prétend s'exprimer et agir *au nom de toute la population juive mondiale* n'a manifestement pas abouti à plus de paix et de sécurité ni à la fin de l'antisémitisme, bien au contraire. Aujourd'hui, le Moyen-Orient est moins sûr que jamais, et cela vaut également pour les Juifs à l'intérieur et à l'extérieur d'Israël. Dans une réaction cynique à cela, le Premier ministre Netanyahu confirmait encore que les Israéliens vont devoir *continuer* à vivre « *avec l'épée* ». ¹¹⁸ Aux États-Unis (la seconde patrie des Juifs) sous Trump, l'antisémitisme gagne pas à pas du terrain alors qu'étrangement, il est associé à une politique pro-israélienne... Sous cet aspect, le sionisme est déjà un échec.

7.5. Partant de l'assimilation du « *judaïsme* » au « *sionisme* » – tous les Juifs sont loin d'être sionistes, toutefois ¹¹⁹ –, les défenseurs inconditionnels d'Israël – en premier lieu, l'establishment israélien mais aussi l'establishment américain presque au complet, de même

dans l'histoire de l'humanité (en même temps, il se cramponne aux approches « *divines* » d'Israël concernant « *la Judée et la Samarie* »). Voir son discours dans *Haaretz*, 24 avril 2017, via <http://www.haaretz.com/israel-news/1.785207> .

117 Pour ce centième anniversaire de la « *Déclaration Balfour* », il conviendrait peut-être de rappeler que, quelques années plus tôt, en 1905, ce même homme politique britannique, à l'époque Premier ministre, avait introduit une loi anti-immigration censée réduire l'afflux menaçant des Juifs est-européens qui fuyaient les pogroms (en 1924, aux États-Unis, suite à la même préoccupation, un « *Immigration Act* » avait également été voté). Voir Shlomo Sand, « *The Invention of the Land of Israel. From Holy Land to Homeland* » (2012), pp. 165-167.

118 « *I am asked if we will forever live by the sword – yes* », voir la réaction de Haggai Matar, « *No Netanyahu, we refuse to keep living by the sword* » (+972, 26 octobre 2015), <http://972mag.com/no-netanyahu-we-refuse-to-keep-living-by-the-sword/113262/> .

119 Voir par exemple le livre de Yakov M. Rabkin, « *In naam van de Thora. De geschiedenis van de antizionistische joden* » (Au nom de la Thora. L'histoire des Juifs antisionistes) (2004), trad. Houtekiet, 2006. En Israël les « *Haredim* » ultra-orthodoxes sont non-zionistes.

que les innombrables lobbys sionistes dans le reste du monde – trouvent dans la lutte contre l'antisémitisme les munitions idéologiques pour imposer le silence à tous ceux qui, sur base morale et légale, réclament des comptes à l'État israélien pour sa politique inhumaine à l'égard du peuple palestinien.

La campagne BDS s'appuie sur le droit international, qui combat toute forme de racisme et de discrimination.¹²⁰ Centrée sur la restauration des droits humains des Palestiniens, elle condamne par conséquent expressément et par principe toute forme d'antisémitisme ou de haine des Juifs. Néanmoins, elle est confrontée – en partie, en raison d'intérêts politiques, économiques et autres¹²¹ – à un procès d'intention orchestré de façon agressive et qui n'est en rien comparable à l'hostilité qu'ont connue des mouvements d'émancipation antérieurs comme, par exemple, la campagne contre le régime d'apartheid sud-africain. Dans cette campagne aussi, pourtant, on luttait pour un boycott très poussé du pays, entre autres dans le contexte des universités, des églises et des syndicats.

« *Orchestré* », en effet, car la campagne anti-BDS est actionnée à partir des milieux gouvernementaux israéliens – elle est coordonnée par Gilad Erdan, ministre non seulement de la Sécurité publique mais aussi des « *Affaires stratégiques* ». ¹²² Confrontées à la solidarité internationale croissante avec le sort des Palestiniens, les autorités israéliennes, leurs ambassades et leurs lobbys mettent les autorités étrangères sous pression afin qu'elles rendent légalement punissables pour « *antisémitisme* » les critiques publiques à l'égard d'Israël et les appels au boycott qui les accompagnent.¹²³ En même temps, aux États-Unis,

120 Cf la *Convention internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale* (en vigueur à partir du 4 janvier 1969), via <http://www.ohchr.org/EN/ProfessionalInterest/Pages/CERD.aspx> .

121 L'occupation militaire de la Cisjordanie, par exemple, fournit en tant que « laboratoire » une contribution importante à l'industrie de l'armement et de la sécurité israélienne. Voir également : Noam Sheizaf, « *How every Israeli profits from the occupation* » (+972, 9 juin 2015): <http://972mag.com/how-every-israeli-profits-from-the-occupation/107629/> .

122 Lors du plus important congrès anti-BDS à ce jour, qui s'est tenu le 28 mars 2016 à Jérusalem, le ministre israélien des Renseignements, Yisrael Katz, a demandé de procéder à des « *éliminations civiles directes* » de responsables BDS. Voir : Mairav Zonszein, « *In Israel, BDS is winning* » (+972, 28 mars 2016), via <https://972mag.com/in-israel-bds-is-winning/118198/>

123 Outre une vingtaine d'États américains, en France aussi, mener une campagne pour le boycott est punissable (11 activistes punis, toutefois, se sont adressés à la Cour européenne des droits de l'homme, laquelle, en guise de première démarche de cette procédure, a demandé des explications aux autorités françaises). Au Royaume-Uni aussi, le gouvernement May a pris des mesures anti-BDS. En Belgique, le Comité de coordination des Organisations juives de Belgique a insisté pour que soit appliquée une telle interdiction. Voir le discours de gala du président de l'époque, Serge Rozen, le 12 avril 2016, en présence du Premier ministre Charles Michel et du ministre de l'Intérieur Jan Jambon. Via https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=1416692358356266&id=107844259241089&substory_index=0 . Pour une réaction émanant des ONG belges, voir : « *Pas de criminalisation du mouvement pour la justice en*

c'est surtout dans les milieux académiques que sont lancées régulièrement des campagnes de calomnie et de haine, et ce, grâce au pesant soutien financier de quelques milliardaires pro-israéliens : par exemple, via la publication de listes de noms de professeurs qui ont adopté un point de vue favorable au boycott ; via des actions contre la nomination de chercheurs et professeurs critiques ; via des protestations contre des conférenciers pro-palestiniens annoncés, etc.¹²⁴ En dehors des cas connus aussi, tout cela crée un climat de suspicion et d'intimidation dans lequel, en général, la liberté académique et la liberté d'expression sont gravement compromises. Comme le fait remarquer Richard Falk :¹²⁵

« Sans nul doute plus graves encore que les cas "high-profile", il y a les effets invisibles de cette utilisation politiquement motivée et agressive de l'antisémitisme. Elle revêt la forme d'une réticence à désigner ou favoriser des personnes qui sont impliquées dans des activités de solidarité avec la Palestine, ou même à inviter des conférenciers qui pourraient prêter le flanc à des critiques disant que, de la sorte, on fait entrer sur le campus des accusations d'antisémitisme. »

Pour diverses raisons, la situation en Europe est moins dramatique, même si, ici aussi, les milieux pro-israéliens n'hésitent pas à recourir à l'arme de l'antisémitisme.¹²⁶ Ainsi, la Commission européenne (Federica Mogherini, responsable de la politique internationale de l'Europe) et un certain nombre de pays européens ont expressément légitimé le fait de mener campagne pour BDS dans le cadre du droit à la liberté d'expression.¹²⁷

Palestine ! » (Pour la Palestine, 20 mai 2016): <http://www.pourlapalestine.be/32-organisations-belges-reagissent-au-propos-de-serge-rozen-ccojb/> .

124 Un cas notoire a été la révocation en 2014 de la nomination (« *tenure contract* ») de Steven Salaita par l'Université de l'Illinois, suite à quelques tweets critiques qu'il avait émis à l'occasion de l'attaque israélienne contre la bande de Gaza, en 2014.

125 « *Palestine's Horizon Toward a Just Peace* », p. 119. Voir aussi: Richard Falk, « *La nouvelle guerre d'agression culturelle d'Israël - Un petit champ de bataille dans une grande guerre culturelle* » (AURDIP, 8 mai 2017), via <http://www.aurdip.fr/la-nouvelle-guerre-d-agression.html?lang=fr> .

126 Par exemple, Serge Rozen, mentionné quelques notes plus haut, dans son discours de gala : « *Le virus de l'antisémitisme a muté, il a développé de nouvelles formes, il se présente sous de nouveaux visages. L'anti-sionisme est devenu la forme présentable de l'antisémitisme et son bras armé est BDS... Certains pays ont déjà pris des mesures législatives (sic) pour interdire BDS. Nous attendons que la Belgique fasse la même chose.* »

127 Federica Mogherini, au Parlement européen (fin septembre 2016, en réponse à une question écrite) : « *L'UE est ferme sur la protection de la liberté d'expression et la liberté d'association, et ce, conformément à la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, qui est applicable sur le territoire des États membres de l'UE, y compris en ce qui concerne les actions BDS [boycott, désinvestissement et sanctions] menée sur ce territoire.* » L'Irlande, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse ont eux aussi adopté cette position.

Enfin, concernant l'association des critiques envers Israël et de l'antisémitisme, la psychothérapeute israélienne Avigail Abarbanel parle d'un « piège » (« trap ») qui nous est tenu sciemment afin de rendre difficile toute critique à l'égard d'Israël :

« Il est presque impossible de parler de la Palestine et d'Israël sans se faire de souci à propos de l'antisémitisme ou de le mentionner, à tout le moins. Israël est parvenu à associer solidement l'antisémitisme aussi bien au soutien des Palestiniens qu'à la critique à l'égard d'Israël. Non seulement, on nous dit que critiquer Israël est de l'antisémitisme, mais toute personne qui soutient les Palestiniens doit se soucier du fait qu'elle pourrait être antisémite. J'ai découvert cela bien plus souvent que je ne pourrais l'imaginer, au fil des années. Les gens se font vraiment du souci à ce propos et cela les empêche de se prononcer ou d'exprimer ouvertement leurs sentiments. Se tracasser à propos de l'antisémitisme et en parler jusqu'à l'ennui détourne notre attention avec succès et paralyse la lutte pour un changement dans la politique d'Israël et ralentit toute action décisive en faveur des Palestiniens. »¹²⁸

Enfin, l'« exceptionnalisme » d'Israël est lui aussi un « piège ». Du point de vue de la morale et des droits de l'homme, l'État d'Israël avec son palmarès négatif n'est absolument pas « spécial », ou exceptionnel, pas plus que les Palestiniens, en tant que peuple autochtone exproprié et colonisé, ne sont « spéciaux » ou exceptionnels, dans l'histoire. Israël est un État « colonial d'implantation », qui n'est plus de son temps, certes, et les Palestiniens en sont les victimes tout aussi ordinaires. Le colonialisme et l'apartheid sont ce qu'ils sont, quels que soient l'endroit et l'époque où ils existent. Que l'oppression soit appliquée par un pays qui s'appelle « Israël » et qui prétend agir au nom du « peuple juif » n'a en fait aucune pertinence sur le plan juridique ou éthique. Commettre une injustice, c'est commettre une injustice et en souffrir, c'est en souffrir. L'horreur du passé, que l'Holocauste soit unique ou pas, ne peut jamais justifier les crimes d'aujourd'hui. Il n'y a aucune raison objective, par conséquent, de ne pas appliquer ici les règles de droit habituelles et universelles auxquelles les autres États sont soumis. Quoi qu'il en soit, le mouvement BDS ne demande pas à Israël « qu'il soit meilleur que d'autres États, il veut seulement qu'Israël s'en tienne aux mêmes règles de droit ». ¹²⁹

Épilogue

Israël est une superpuissance militaire qui mène la guerre contre une population civile. Aucun point de vue militaire, juridique ou éthique ne permet d'imaginer une raison acceptable pour laquelle le pays ne devrait pas se plier aux règles du droit international et aux principes éthiques qui sont applicables à tous les États. Il convient de mettre d'urgence un terme à l'« exceptionnalisme » et à l'impunité d'Israël. Selon le droit international, il est du devoir des autres pays, à l'aide de sanctions si nécessaire, de faire en sorte que ces règles

128 A. Abarbanel, « The Palestine-Israel language trap » (Mondoweiss, 19 août 2016), <http://mondoweiss.net/2016/08/palestine-israel-language/> .

129 Jason Kunin, « Waarom Israël ? » (Pourquoi Israël?), dans R. Soeterik, p. 330.

contraignantes soient également respectées par l'État d'Israël et, plus particulièrement, de mettre un terme au régime d'apartheid israélien. La campagne BDS a une contribution importante à apporter, ici.

Au cours des 70 années écoulées, ni la résistance armée, ni la diplomatie internationale ne sont parvenues à mettre en place une paix équitable entre les Israéliens et les Palestiniens. Au contraire, la situation humaine et sociale du peuple palestinien n'a fait qu'empirer ; par les « faits sur le terrain », Israël a rendu impossible une solution durable à deux États. Par contre, il y a dans la campagne de boycott non violente de BDS, lancée par le monde associatif palestinien, un message implicite d'espoir. Inspirée par la campagne mondiale anti-apartheid de jadis, qui a résulté dans l'effondrement du régime raciste en Afrique du Sud, BDS met également sur pied une solidarité mondiale avec la lutte du peuple palestinien pour l'égalité, la dignité et l'autodétermination.

Pour nous, non-Palestiniens, il est très important dans tout cela, déclare Richard Falk,¹³⁰ que nous nous rendions bien compte :

« que ce sont les Palestiniens qui doivent garder le contrôle du discours concernant leur combat et la projection d'une vision et d'une stratégie (...) C'est au reste d'entre nous qui sommes aux côtés des Palestiniens dans la lutte pour leurs droits, de faire en sorte de ne pas empiéter sur cet espace politique et d'accepter que notre responsabilité consiste à agir en solidarité. (...) Cette importante distinction entre résistance et solidarité est une clé vers une incarnation réussie de ce glissement effectué par le mouvement national palestinien (...) Depuis la Déclaration Balfour, le Mandat britannique, la commission de l'ONU qui a imaginé le plan de partition et les diverses formules américaines sur la façon de résoudre le conflit, les Palestiniens ont toujours été traités comme les objets passifs et jamais comme les sujets actifs du processus de paix. »

Bibliographie sélective

- * Avigail Abarbanel, “The Palestine-Israel language trap” (Mondoweiss, Aug 19, 2016), <http://mondoweiss.net/2016/08/palestine-israel-language/> .
- * Ali Abunimah, “The Battle for Justice in Palestine”, Haymarket 2014.
- * Marwan Barghouti, “Why We Are on Hunger Strike in Israel’s Prisons” (The New York Times, April 16, 2017), via https://www.nytimes.com/2017/04/16/opinion/palestinian-hunger-strik-prisoners-call-for-justice.html?_r=0
- * Omar Barghouti, “Boycot als een daad van moreel verzet”, in: Soeterik, pp. 337-345.

130 Richard Falk, « Palestine’s Horizon Toward a Just Peace » (2017), p. 46.

- * B'Tselem, *"By Hook and by Crook. Israeli Settlement Policy in the West Bank"*, July 2010, 71p., via https://www.btselem.org/download/201007_by_hook_and_by_crook_eng.pdf
- * Jonathan Cook, *"Disappearing Palestine. Israel's Experiments in Human Despair"*, Zed Books 2010.
- * David Cronin, *"Europe – Israël. Une alliance contre-nature"*, traduit de l'anglais par Cédric Rutter, La Guillotine 2012.
- * Ashley Dawson & Bill V. Mullen (ed.), *"Against Apartheid. The Case for Boycotting Israeli Universities"*, Haymarket 2015.
- * Herman De Ley, *"Le projet "LAW-TRAIN": Un partenariat avec la police israélienne est indéfendable"* (15 février 2017, pdf, 50p.): via http://www.bacbi.be/pdf/lawtraindossier_FR.pdf.
- * Hagai El Ads: *"B'Tselem klaagt 49 jaar bezetting van Palestina aan in VN-Veiligheidsraad"* (De Wereld Morgen, 25 okt 2016): <http://www.dewereldmorgen.be/long-read/2016/10/25/btselem-klaagt-49-jaar-bezetting-palestina-aan-in-vn-veiligheidsraad> .
- * Richard Falk, *"Palestine's Horizon Toward a Just Peace"*, Pluto Press 2017.
- * Richard Falk & Virginia Tilley, *"Open Letter to UN Ambassador Nikki Haley on Our Report on Apartheid in Israel"* (The Nation, April 25, 2017) via <https://www.thenation.com/article/open-letter-to-un-ambassador-nikki-haley-on-our-report-on-apartheid-in-israel/> .
- * Richard Falk, *"La nouvelle guerre d'agression culturelle d'Israël - Un petit champ de bataille dans une grande guerre culturelle"* (AURDIP, 8 mai 2017), via <http://www.aurdip.fr/la-nouvelle-guerre-d-agression.html?lang=fr> .
- * Rachel Giora, *"Milestones in the history of the Israeli BDS movement: A brief chronology"* (Boycott Israel, Jan 18, 2010) via <http://boycottisrael.info/content/milestones-history-israeli-bds-movement-brief-chronology> .
- * Ran Greenstein, *"What is Special about Israel?"* (Jadaliyya, June 3, 2015), via <http://www.jadaliyya.com/pages/index/21781/what-is-special-about-israel> .
- * Nadia Hijab & Ingrid Jaradat Gassner: *"Talking Palestine: What Frame of Analysis? Which Goals and Messages?"* (Al-Shabaka, April 12, 2017), via <https://al-shabaka.org/commentaries/talking-palestine-frame-analysis-goals-messages/> .
- * Naomi Wimborne Idrissi: *"Legal opinion blasts holes in pro-Israel definition of antisemitism"* (Free Speech on Israel, March 29): <http://freespeechonisrael.org.uk/legal-opinion-blasts-holes-pro-israel-definition-antisemitism/> .

- * Richard Kuper, “*Singling out Israel*” – A section of the Tom Hurndall memorial talk delivered in Manchester, 22 Nov 2006 (Jews for Justice for Palestinians, April 26, 2005), via <http://jffjp.com/?p=72277> .
 - * Richard Kuper, “*Apartheid References in Israel*” (openDemocracy, 2 mai 2017) via <https://www.opendemocracy.net/richard-kuper/apartheid-references-in-israel> .
 - * Gideon Levy, “*Holocaust makes Israelis think international law doesn’t apply*” (The Irish Times, Sept 11, 2014): <http://www.irishtimes.com/news/world/holocaust-makes-israelis-think-international-law-doesn-t-apply-1.1924554#.VFS1xkfK7Uw.facebook>
 - * Gideon Levy, “A Heartfelt Apology to Haaretz Readers” (Haaretz, April 20, 2017), via <http://www.haaretz.com/opinion/1.784352>
 - * Ilan Pappé, “*The Ethnic Cleansing of Palestine*”. Oneworld Publ., Oxford 2006.
 - * Ilan Pappé, “*Palestine is Still the Issue*” (May 2, 2016), via <https://ratical.org/ratville/PalestineIsStillTheIssue.html>
 - * Tanya Reinhart, “*Why Academic Boycott*” (Media Monitors Network, May 19, 2002): <http://www.mediamonitors.net/tanya13.html>.
 - * Edward Said, “*The Morning After*” (London Review of Books, Vol. 15 No. 20 · 21 October 1993): <http://www.lrb.co.uk/v15/n20/edward-said/the-morning-after>
 - * Shlomo Sand, « *The Invention of the Land of Israel. From Holy Land to Homeland* », Verso 2012.
 - * Stephen Sedley: “*Defining Anti-Semitism*” (London Review of Books, vol. 39.9, May 4, 2017): <https://www.lrb.co.uk/v39/n09/stephen-sedley/defining-anti-semitism>
 - * Eyal Sivan & Armelle Laborie, “*Un boycott légitime. Pour la BDS universitaire et culturel de l’État d’Israël*”. Éd. La fabrique 2016.
 - * Robert Soeterik (red.), “*De Verwoesting van Palestina*” (La destruction de la Palestine), Stichting Palestina Publikaties, 2008.
 - * UN-ESCWA, “*Palestine and the Israeli Occupation, Issue No. 1: Israeli Practices towards the Palestinian People and the Question of Apartheid*”, March 15, Beirut 2017 (pdf, 74p.) via: http://www.bacbi.be/pdf/un_apartheid_report_saved.pdf . Pour une traduction française du Résumé Officiel, voir : <https://www.bdsfrance.org/le-resume-officiel-partie-integrante-du-rapport-de-lescwa/>
 - * “*What antisemitism is, and what it is not*” (Free Speech on Israel Briefing, pdf, 4 blz.), <http://freespeechonisrael.org.uk/wp-content/uploads/2017/02/IHRA-definition-antisemitism-briefing-1.pdf> .
-